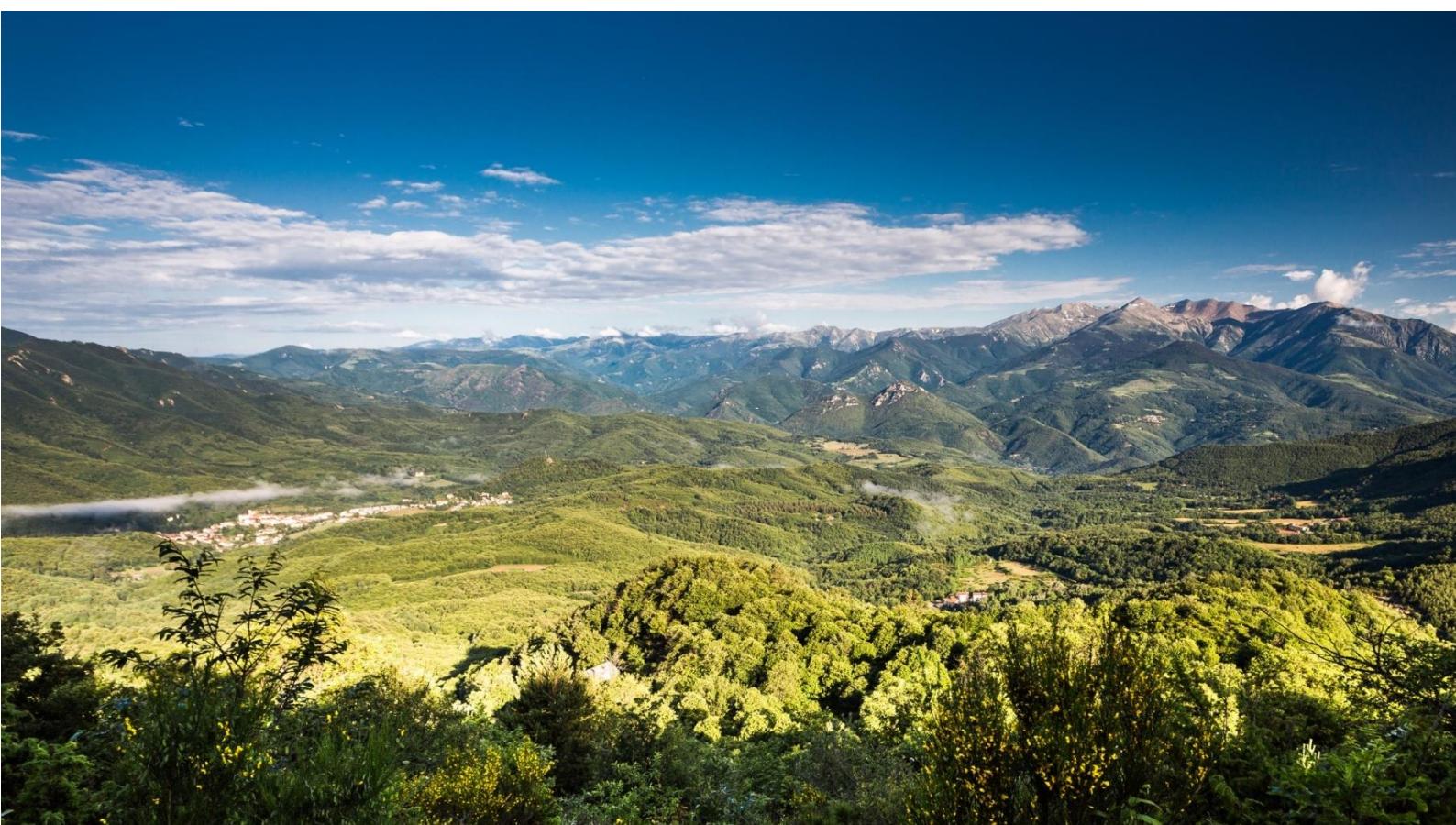


CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE



PLAN D'ACTIONS 2024-2026

Version du 10/01/2024



Le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite remercier l'ensemble des partenaires impliqués dans l'élaboration de la présente Charte, et au-delà, qui tous ceux qui ont participé, participent et participeront à la réalisation de notre démarche de développement forestier.

Maître d'ouvrage de la Charte forestière de territoire :

Le PAYS PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE est une association déclarée loi 1901, structure d'ingénierie territoriale reconnue « Organisme Qualifié de Droit public » (OQDP), au service des quatre communautés de communes adhérentes.

Maison des Services Publics, 6 boulevard Simon Batlle, 66400 Céret

<https://www.payspyreneesmediterranee.org/>

Rédaction :

Paul PETIT DE LA RHODIÈRE – Chargé de mission Forêt-Bois

Relecture :

Caroline BATAILLON – Directrice

En cohérence avec :



Référence bibliographique :

Plan d'action 2024-2026 de la Charte forestière de territoire Pyrénées Méditerranée. Pays Pyrénées Méditerranée, 2023. 77 pages.

Crédits photographiques : Jc Milhet Photographe / Paul Petit de la Rhodièr / Emilie Tamo Kamguia

Table des matières

1. Objectifs stratégiques	5
2. Actions opérationnelles	6
ANIMATION DE LA GOUVERNANCE, PILOTAGE-SUIVI DES ACTIONS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS·SES DE PROJET	8
ANIMATION EN VUE D'AUGMENTER LA CONSOMMATION DE BOIS-ENERGIE EN CIRCUIT TRES COURT	11
ANIMATION POUR FAVORISER LA VALORISATION DES PRODUITS CONNEXES D'AMENAGEMENT, SYLVICULTURE ET ACTIVITES BOIS	13
ETUDE D'OPPORTUNITE POUR DEVELOPPER L'AFFOUAGE ET LA DELIVRANCE COMMUNALE EN BOIS DE CHAUFFE A VOCATION SOLIDAIRE	15
CAMPAGNE DE DIAGNOSTICS ET CONSEIL AUPRES DES PROPRIETAIRES FORESTIERS PRIVES	18
AMELIORATION CIBLEE DE LA DESSERTE FORESTIERE COMMUNALE : DIAGNOSTIC DES OUVRAGES LIMITANTS	21
ETUDE FONCIERE POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITE BOIS SUR LE TERRITOIRE	23
ACCOMPAGNEMENT D'UN COLLECTIF D'ACTEUR·RICES EN FAVEUR DE L'ECO-CONSTRUCTION	25
PROJETS DE MOBILISATION-VALORISATION DE LA RESSOURCE CHATAIGNIER	27
APPUI A LA CONSERVATION DE LA RESSOURCE ET DES SAVOIR-FAIRE LIES AU MICOCOULIER.....	29
COOPERATION AUTOUR DE LA CULTURE ET DES METIERS LIES AU LIEGE ET AU BOIS	31
CARACTERISATION, DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE DE LIEGE LOCAL POUR USAGE DANS LES AMENAGEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS	33
ACCOMPAGNEMENT DES ACTEUR·RICES DES FILIERES AGROSYLVOPASTORALES DANS LA CONCILIATION DES USAGES.....	35
LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORET I : STRATEGIE POUR LES TRAVAUX DE PREVENTION ET VALORISATION DES PRODUITS BOIS (PROJET DE COOPERATION INTERREG BIO4RES).....	38
LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORET II : EXPERIMENTATION DE METHODE D'ANIMATION INNOVANTE POUR AMELIORER LA MISE EN ŒUVRE DES OLD.....	40
LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORET III : ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA DIFFUSION DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION POUR LA SENSIBILISATION AU RISQUE INCENDIE EN MILIEU NATUREL	42
DEVELOPPEMENT D'UNE TRAME VIEUX BOIS D'AVENIR, CONNECTEE AU SEIN DES ESPACES PYRENEEN ET MEDITERRANEEN	44
MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE MULTIPARTENARIALE EN FAVEUR DU RENOUVELLEMENT FORESTIER	46
CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION-RESSOURCES POUR LE DEPLOIEMENT DE L'INDICE DE BIODIVERSITE POTENTIELLE	47
PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ARBRES REMARQUABLES DU PAYS PYRENEES MEDITERRANEE	49
CREATION D'UN REFERENTIEL DE RESSOURCES ET FORMATIONS POUR LA BONNE GESTION DU PATRIMOINE ARBORE URBAIN	50
ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRESERVATION ET LE REDEPLOIEMENT DES HAIES, LE DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE ET DES FORETS NOURRICIERES	52
ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "RIVES DU TECH"	53

ACCOMPAGNEMENT DE L'AMELIORATION DES PRATIQUES DANS LES MASSIFS FORESTIERS (REDUCTION DES RISQUES, POLLUTIONS, NUISANCES).....	55
REALISATION D'UN PLAN DE LA CIRCULATION DANS LES MASSIFS ET SA STRATEGIE ASSOCIEE A L'ECHELLE TERRITORIALE.....	57
FORMATION CONTINUE DES ELU·ES ET AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES SUR LES THEMATIQUES FORET-BOIS	60
COMMUNICATION AUTOUR DE LA FORET, DES FILIERES, DES PARTENAIRES ET DES PROJETS DE LA CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE	62
CREATION ET DIFFUSION DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES "FORET-BOIS" GRAND PUBLIC	64
MONTAGE DE PROJETS PEDAGOGIQUES, DONT AIRES TERRESTRES EDUCATIVES SUR PLUSIEURS COMMUNES	66
CREATION ET ANIMATION D'UN OBSERVATOIRE DE L'EVOLUTION DES PAYSAGES NATURELS	68
CREATION D'UN PREMIER CYCLE TERRITORIAL MICRO-CONFERENCES & CINEMA SUR LE THEME DE LA FORET	70
ORGANISATION D'UN COLLOQUE ARBRE, FORET, TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	72
AMENAGEMENT D'UN PARCOURS DECOUVERTE ACCESSIBLE A TOUS SUR LE SITE FORESTIER DE L'OUILLAT(ALBERES).....	74
CARACTERISATION ET PROMOTION D'ITINERAIRES DECARBONES "ROUTES & SENTIERS DES PATRIMOINES FORESTIERS".....	76



« La forêt, cœur du Pays Pyrénées Méditerranée, levier d'atténuation et d'adaptation face aux changements globaux »

1. Objectifs stratégiques

La forêt, cœur du Pays Pyrénées Méditerranée, levier d'atténuation et d'adaptation face aux changements globaux

Axes transversaux

A

Animer la démarche Charte forestière de territoire

B	C	D	E
Améliorer la sobriété et l'autonomie énergétique du territoire	Développer les filières forêt-bois-liège locales	Préserver les écosystèmes forestiers et leurs fonctionnalités	Renforcer le lien forêt-société

Animer la Charte forestière de territoire

Attendu : La mise en œuvre de la stratégie locale de développement forestier

Améliorer la sobriété et l'autonomie énergétique du territoire

Attendu 1 : La rationalisation territoriale dans l'utilisation des ressources forestières locales

Attendu 2 : La solidarité énergétique grâce aux ressources locales

Développer les filières forêt-bois-liège locales

Attendu 1 : La mobilisation du bois et l'investissement forestier

Attendu 2 : Le déploiement des filières de la production biosourcée renouvelable

Attendu 3 : La vitalité des ressources locales spécifiques et des savoir-faire associés

Préserver les écosystèmes forestiers et leurs fonctionnalités

Attendu 1 : La réduction des incendies de forêt

Attendu 2 : La gestion durable du vivant

Attendu 3 : La conciliation des usages aux enjeux forestiers et au vivre ensemble

Renforcer le lien forêt-société

Attendu 1 : Le partage d'une culture forestière territoriale

Attendu 2 : L'ouverture du dialogue forestier

Attendu 3 : L'accueil inclusif des pratiques loisirs et de proximité

2. Actions opérationnelles

COMMENT LIRE LES FICHES ACTION ?

FICHE MODE D'EMPLOI

Axe = cette action doit participer à l'atteinte de l' objectif stratégique et le sous-objectif spécifique cités	TITRE DE L'ACTION		NUMERO DE L'ACTION→	N°X					
	Bénéficiaire(s) direct(s)	A qui/quoi bénéficie la réalisation de l'action ? Qui obtient une aide ou une facilitation vers l'atteinte des objectifs ?							
	Priorité la plus faible 1 2 3 4 priorité la plus élevée (ici, priorité 4)		← Niveau de priorité						
	MOA = Maître d'ouvrage	MOE = Maître d'œuvre	Partenaires						
	Qui est donneur d'ordre ? ou Qui impulse via une animation ?	Qui réalise concrètement ?	Qui s'associe ou apporte son expertise en faveur de l'action ?						
	Période	☒2024 ☒2025 ☒2026 2024A = premier semestre 2024, 2024B = 2ème semestre 2024							
	Réurrence	Action permanente, occasionnelle, évènementielle, etc.							
	Description								
	Quelle est la problématique ? Quelles actions ont déjà été menées par les acteur·rices locaux ? Qu'est-ce que les acteurs locaux veulent mettre en œuvre ?								
	Modalités de réalisation								
	Comment vont-ils le mettre en œuvre (moyens, étapes) ?								
	Conditions de réussite présupposées								
	Facteurs limitants voire bloquants en vue de la réussite de l'action								
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée								
	<ul style="list-style-type: none"> Lien avec les stratégies, actions et fonds portés par le Pays Pyrénées Méditerranée 								
	Cadre stratégique								
	<ul style="list-style-type: none"> Dans quel cadre stratégique supra-territorial s'inscrit cette action 								
	SLDF - Thématique régionale traitée (parmi les 10 thématiques régionales) : agriculture et forêt / amélioration et dynamisation de la sylviculture / regroupement du foncier / mobilisation et commercialisation du bois / transformation et valorisation des bois / développement et valorisation des produits forestiers non ligneux / loisirs et tourisme en forêt / environnement et biodiversité en forêt / prévention des risques / suivi-animation-évaluation								
	Budget - Financement (à titre indicatif)								
	En fonction de la nature de l'action, du niveau de précision des modalités de la mise en œuvre présentée par le présent plan, on peut retrouver :								
	<ul style="list-style-type: none"> Un plan de financement détaillé avec les sources de financement Un simple estimatif du montant à du projet Une absence de chiffrage pour éviter tout mauvais « ancrage » dans le cas de projets qui nécessiteront un accompagnement au montage (notamment projets d'envergure) Une ou plusieurs sources de financement identifiées 								
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)								
	<ul style="list-style-type: none"> Indicateurs de moyens Indicateurs de résultats (binaire, quantitatif, qualitatif) 								
	Version de la fiche		Version pour suivi des modifications apportées lors du déploiement des actions						



AXE A :

ANIMER LA DEMARCHE

CHARTE FORESTIERE DE

TERRITOIRE

ANIMATION DE LA GOUVERNANCE, PILOTAGE-SUIVI DES ACTIONS, ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS·SES DE PROJET			N°1		
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le Pays Pyrénées Méditerranée, son territoire, ses forêts				
MOA	MOE	Partenaires			
Pays Pyrénées Méditerranée	Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Membres du comité de pilotage • Maîtres d'ouvrages des actions 			
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026				
Référence	Action permanente				
Description	<p>Le territoire souhaite veiller à la bonne intégration de la forêt dans sa stratégie territoriale à long terme, afin que celle-ci contribue à l'atteinte des objectifs globaux.</p> <p>La finalité de l'action est la catalyse conjointe des opérations en faveur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la préservation des ressources naturelles et patrimoniales liées à la forêt ; • Du développement et de la structuration des filières professionnelles bois-liège-autres produits forestiers et celles de l'interface Humain-Nature ; • De la connaissance forestière et la prise en compte des aménités forestières pour l'amélioration de la qualité de vie des habitant·es des générations actuelles et futures. <p>Cette action est possible via la mobilisation des différentes politiques publiques et privées, et la conciliation des usages de l'ensemble des acteur·rices présent·es sur le territoire.</p> <p>Pour ce faire, le Pays Pyrénées Méditerranée anime la démarche <i>Charte Forestière de Territoire Pyrénées Méditerranée (CFT)</i>. L'animateur·rice de la CFT fédère les acteur·rices du territoire pour définir et mettre en œuvre, de façon concertée et évolutive, un projet portant sur les environnements forestiers et la filière forêt-bois. Il ou elle met ses compétences techniques et en matière d'animation, au service d'une gestion multifonctionnelle des ressources forestières. Il ou elle porte à la connaissance du plus grand nombre l'existence, la raison et le contenu de la CFT, pour favoriser la compréhension et l'acceptation des actions mais aussi engager la mobilisation et la prise d'initiative des acteur·rices. À travers les sujets forestiers, il ou elle participe de manière transversale au projet de transition écologique du territoire, sur des thématiques comme la biodiversité, le paysage, l'agriculture & l'alimentation, le climat, l'urbanisme, l'énergie, la culture, l'économie ou encore le tourisme.</p>				
Modalités de réalisation	<p>Animation par un·e salarié·e qualifié·e pour la mission, accueilli·e au sein de la structure et dédié·e à 100% à la mission sur un temps complet. Le ou la salarié·e est placé·e sous l'autorité de la présidence et de la direction du Pays Pyrénées Méditerranée, il ou elle travaille en étroite collaboration avec l'élu·e référent·e CFT.</p> <p>Les principales activités sont :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px;"> <p><i>Animer les arènes de décision - Dessiner, mettre en œuvre, évaluer et renouveler la Charte et son programme d'actions - Améliorer et diffuser les connaissances - Faire connaître l'action des partenaires et leurs compétences - Accompagner les porteur·ses de projet - Outiller les acteur·rices - Opérationnaliser les actions - Valoriser les actions - Interagir & Coopérer</i></p> </div> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser et animer les instances de gouvernance de la CFT ainsi que les groupes de travail dédiés pour garantir l'élaboration et la mise en œuvre concertées de la CFT • Réaliser des actions de communication et de sensibilisation sur la CFT et les enjeux liés à la forêt et aux filières associées auprès de différents types de public (collectivités, partenaires, grand public, etc.) afin de participer à l'acculturation forestière • Faire une veille informative, participer aux réseaux et maintenir/développer les liens avec les partenaires techniques et financiers infra, extra et supra territoriaux, coopérer 				

- Accompagner les acteurs publics et privés dans la réalisation de leurs projets (appui technique, mise en réseau, recherche de financements) et favoriser l'émergence de nouveaux projets
- Coordonner et/ou mettre en œuvre certaines actions de CFT portées directement par le Pays Pyrénées Méditerranée
- Suivre et évaluer l'ensemble des actions inscrites dans le programme de la CFT, ainsi que réaliser l'évaluation globale – quantitative et qualitative – de la démarche dans une logique d'amélioration continue
- Assurer la gestion administrative, technique et financière du programme, notamment en préparant les dossiers de subvention
- Participer à la vie de la structure, aux autres programmes et actions portés par le Pays Pyrénées Méditerranée (de manière plus ponctuelle), afin d'assurer la prise en compte des objectifs de la CFT de manière transversale.

Conditions de réussite présupposées

- Accès au financement pérenne pour l'animation
- Accès aux financements pour la mise en œuvre des actions de la CFT
- Participation active des élus locaux
- Participation active des partenaires techniques et institutionnels

Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée

- CFT Actions 2024-2026 : Toutes les actions
- Avenir Montagnes Ingénierie
- Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET
- LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
- Stratégie culturelle / Mire Tournages
- GRANULAR

Cadre stratégique

- Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois »
- Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 : « Encourager les démarches territoriales » (fiche-action 5.3)
- Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026
- Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie
- Stratégie Nationale Bas Carbone
- Loi Climat et Résilience

SLDF - Thématique régionale traitée : suivi-animation-évaluation

Budget - Financement (à titre indicatif)

DÉPENSES ELIGIBLES (forfait) - 36 mois		RECETTES - 36 mois		
Poste	Coût total TTC	Source	Montant	Part (%)
Rémunération agent	127 274 €	Union européenne (FEADER 77.06 SLDF)	81 408 €	48%
Frais de fonctionnement	19 091 €	Région Occitanie (FEADER 77.06 SLDF)	54 272 €	32%
Frais de déplacement	6 364 €	Sous total subventions	135 680 €	80%
Communication/Etudes/Réception	16 871 €	Pays Pyrénées Méditerranée (autofinancement)	33 920 €	20%
TOTAL	169 600 €	TOTAL	169 600 €	100%

Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)

- | | |
|--|---|
| • COPIL annuel | • Taux de consommation du budget A-1 |
| • Rapport d'activité annuel | • Taux de mise en œuvre des actions B-C-D-E |
| • Evaluation à la fin du programme d'actions | • Nombre de journées à destination de la société civile |
| | • Nombre de journées à destination des professionnels de la filière |

Version de la fiche

V1

A photograph of an industrial or utility room featuring a complex network of pipes, valves, and control panels. A prominent yellow vertical pipe stands in the center. In the background, there are white control panels with digital displays and various buttons. The overall environment suggests a technical or industrial setting.

AXE B : AMELIORER LA SOBRIETE ET L'AUTONOMIE ENERGETIQUE DU TERRITOIRE

ANIMATION EN VUE D'AUGMENTER LA CONSOMMATION DE BOIS-ENERGIE EN CIRCUIT TRES COURT		N°2
Bénéficiaire(s) direct(s)		Utilisateurs bois-énergie collectif, amont forestier (propriétaires, entreprises)
1 2 3 4		← Niveau de priorité
MOA	MOE	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> Pays Pyrénées Méditerranée Bois Energie 66 		<ul style="list-style-type: none"> URCOFOR/ONF/CNPF/Syndicat des propriétaires forestiers Utilisateurs type collectif/industriel de bois-énergie Exploitants forestiers/ETF, propriétaires forestiers
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026	
Récurrence	Animation continue	
Description	<p>Dans le cadre de la transition écologique et énergétique, afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et pour d'améliorer l'autonomie énergétique du territoire, le développement des énergies renouvelables de proximité constitue un enjeu majeur. Pour la production de chaleur, la biomasse est la source la plus adaptée et abondante sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et zones limitrophes.</p> <p>Le suivi continu de la consommation collective en bois-énergie (plaquettes forestières et granulés) par l'association Bois Energie 66, l'étude pour le Plan d'Approvisionnement du Territoire bois-liège du Pays Pyrénées Méditerranée (2023) ainsi que la concertation avec les partenaires forestiers permettent de constater que :</p> <ul style="list-style-type: none"> La consommation collective de bois énergie de provenance territoriale est hétérogène selon les chaînes d'approvisionnement des consommateurs locaux Un acteur industriel représente à lui seul la quasi-totalité de la consommation actuelle en bois-énergie sur le territoire sans que sa provenance locale soit assurée Les zones limitrophes (Roussillon, Catalogne sud) non pourvues de massif forestier ou alors non exploitable sont consommatrices de bois-énergie On observe un manque de visibilité sur les besoins qualitatifs, quantitatifs, logistiques et spécifiques des consommateurs et sur les entreprises de l'amont forestier capables d'y répondre. <p>Alors que :</p> <ul style="list-style-type: none"> La ressource forestière locale est peu mobilisée comparée à la production biologique prélevable dans un mode de gestion durable ; Une majorité de la ressource de bois mobilisable ne peut prétendre, à court terme, à une valorisation autre que celle du bois-énergie ; Des prélèvements seraient nécessaires dans l'absolu dans certains peuplements pour des raisons d'itinéraires sylvicoles (amélioration), problèmes sanitaires, adaptation au changement climatique ; Le coût rendu pour ce bois local peut être compétitif face à d'autres provenances, le bois-énergie en général est compétitif (pour les usages qui en sont faits actuellement) parmi les autres possibilités de combustible, à long terme ; Les différents acteurs publics et privés cherchent à améliorer leur bilan carbone et leur image. <p>Les finalités de l'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation de la part de bois-énergie de source territoriale dans la consommation territoriale et en zone limitrophe notamment via la mise en place de démarche de réciprocité urbain-rural (Roussillon, Catalogne sud) ; Le développement des solutions bois-énergie en substitution à d'autres systèmes d'énergie non renouvelable et dans les nouvelles infrastructures. <p>Modalités de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> Le démarchage des gros consommateurs : industriels, serristes, collectivités, pour évaluer/réaliser leur « cahier des charges » approvisionnement et leur proposer un accompagnement vers des sources territoriales de bois-énergie. 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Dans l'autre sens, capitaliser les attendus de ces consommateurs pour les communiquer aux entreprises de l'amont forestier afin de les accompagner vers une adaptation à ces marchés. • La vulgarisation et la diffusion des résultats de l'approche cartographique du PAT bois-liège pour communiquer sur les bassins forestiers à enjeu bois-énergie, les potentiels et types de contraintes techniques et économiques via les coûts de revient calculés dans l'étude.
	Conditions de réussite présupposées
	<ul style="list-style-type: none"> • Volontarisme des consommateurs collectifs privés et publics, industriels et serristes • Volontarisme des entreprises de l'amont forestier • Marché des énergies • Réglementation (notamment en matière d'émission GES)
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée
	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°3, 5, 14 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience
	SLDF - Thématique régionale traitée : mobilisation et commercialisation du bois
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation incluse dans la démarche CFT et dans l'action de Bois Energie 66
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective des démarchages • Nombre de consommateurs bois-énergie et porteurs de projet bois-énergie accompagnés • Réalisation effective de la communication sur le bois-énergie
	Version de la fiche
	V1

ANIMATION POUR FAVORISER LA VALORISATION DES PRODUITS CONNEXES D'AMENAGEMENT, SYLVICULTURE ET ACTIVITES BOIS			N°3
Bénéficiaire(s) direct(s)	SYDETOM 66, agriculteur·rices, entreprises forêt-bois		
	1	2	3 4
MOA	MOE		
	Partenaires		
• Pays Pyrénées Méditerranée	Groupe de travail « Valorisation des produits connexes de la biomasse » • SYDETOM 66, Communautés de communes • Paysagistes, ETF/Entreprises bois, CMA, CCI • Arbre et Paysage 66, Chambre d'agriculture, Pépinière départementale, Bois Energie 66 • Pays Pyrénées Méditerranée		
Période	<input type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026		
Récurrence	Animation continue		
Description	<p>Les sources de produits connexes d'origine végétale sont diverses : sylviculture, gestion des espaces verts et linéaires verts, artisanat et industrie du bois, activités des particuliers, etc. Souvent ces coproduits sont amenés à rester sur place ce qui constitue une solution adaptée au vu des faibles possibilités de valorisation économique et de l'intérêt de restitution de la matière organique dans le milieu d'extraction. Dans certains cas, ceux-ci doivent au contraire être extraits et/ou suivre une filière « déchets » : rémanents d'exploitation forestière sur zone à fort risque incendie, de débroussaillage(OLD, espaces verts), copeaux/sciures issus de la transformation du bois. Les volumes sont importants ainsi que les coûts de traitement ce qui constitue un poids pour les services généralistes de collecte-traitement des déchets et les entreprises productrices. La valorisation énergétique n'est pas toujours intéressante en l'état. Enfin le brûlage sur place n'est pas possible (zones et période à risque) ou pas optimal (émetteur de GES).</p> <p>L'agriculture locale est demandeuse de solutions vertueuses pour l'amendement et la couverture des sols, notamment dans le cadre du redéploiement des haies champêtres (accompagné par l'association Arbre et Paysage 66). Les besoins existants sur des produits tels que le Bois Raméal Fragmenté (BRF) et le Broyat Vert Criblé (BVC) ne sont pas forcément comblés car il n'existe pas de filières spécifiques bien structurées.</p> <p>L'objectif est de fédérer les acteur·rices pour l'émergence de circuits/filières BRF et BVC. Cette démarche doit aussi permettre le maintien de cette matière organique sur le territoire pour éviter un effet d'appauvrissement par son exportation. Enfin, elle peut-être un soutien aux collectivités qui ont l'obligation réglementaire des mettre en place des solutions de compostage pour les habitant·es à partir du 01/01/2024.</p>		
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Réunion de positionnement avec les acteur·rices concernées : producteurs, gestionnaires des déchets, consommateurs secteur agricole et secteur énergétique, collectivités. Mise en place d'un Groupe de travail pour la caractérisation-quantification des sources d'approvisionnement d'un côté et des produits attendus de l'autre, définition de « chaînes de valorisation » fonctionnelles 		
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> Participation des différentes entités à impliquer 		
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> CFT Actions 2024-2026 : actions n°8, 9, 14, 21, 22 Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 		
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 Stratégie Nationale Bas Carbone Pacte en faveur de la haie 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Loi Climat et Résilience <p>SLDF - Thématique régionale traitée : transformation et valorisation des bois</p> <p>Budget - Financement (à titre indicatif)</p> <p>Animation incluse dans la démarche CFT</p> <p>Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue effective de(s) réunion(s) de positionnement • Nombre de producteurs et consommateurs des coproduits biomasse mis en lien et/ou filières de valorisation structurée
	Version de la fiche V1

ETUDE D'OPPORTUNITE POUR DEVELOPPER L'AFFOUAGE ET LA DELIVRANCE COMMUNALE EN BOIS DE CHAUFFE A VOCATION SOLIDAIRE		N°4
Bénéficiaire(s) direct(s)	Population en situation de précarité énergétique	
	1 2 3 4	← Niveau de priorité
MOA	MOE	Partenaires
• Pays Pyrénées Méditerranée	• ONF, BE66 • UPVD	• Collectivités locales, CCAS
Période	<input type="checkbox"/> 2024 <input type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026	
Référence	Ø	
Description	<p>Les aléas récents du marché de l'énergie, avec des flambées de prix imprévisibles, ont fait apparaître la lutte contre la précarité énergétique comme un enjeu sociétal majeur. Aussi, au niveau territorial, une difficulté relative à l'approvisionnement en bois bûche auprès de prestataires a été constatée (augmentation des prix et des délais de livraison pour les acheteurs, difficulté de ces mêmes prestataires pour trouver des coupes de bois à réaliser).</p> <p>Les communes propriétaires de forêt peuvent mettre en place l'affouage, possibilité de réserver une partie de la ressource bois communale à destination des administré·es, pour un usage domestique uniquement. Cette pratique, historique et inscrite dans le Code forestier, existe largement dans certaines régions françaises mais n'est pas développée sur le Pays Pyrénées Méditerranée.</p> <p>Le fonctionnement de l'affouage est régi par une commune en étroite collaboration avec l'ONF, son gestionnaire forestier, qui possède une vision quantitative et temporelle sur les possibilités de prélèvement de la ressource (hors événement extraordinaire). Aussi, il convient de cadrer les modalités de coupes, puisque la plupart des administré·es ne sont pas en mesure de réaliser les travaux eux-mêmes en conditions de sécurité et tout en respectant les prescriptions qui s'imposent à la gestion des parcelles. Ils doivent donc faire appel à une prestation de professionnel qualifié.</p> <p>Etant donné la difficulté récurrente des communes à vendre leurs bois, l'affouage pourrait être envisagé dans certains cas comme une solution pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Proposer du bois de chauffe à vocation solidaire, avec une tarification liée aux possibilités des ménages et une mutualisation/prise en charge de la logistique pour la coupe/livraison/rangement des stères (personnes âgées ou en incapacité par exemple) – Réaliser les coupes et travaux prévus à l'aménagement forestier, qui ne seraient pas effectifs en l'absence d'opportunité de vente des bois. <p>Le but de l'action est de réaliser une étude d'opportunité comprenant une enquête auprès des municipalités concernées pour évaluer la pertinence de la mise en place d'affouages communaux et les accompagner le cas échéant. Il serait aussi intéressant d'étudier les possibilités et mécanismes d'adhésion de communes limitrophes non propriétaires de forêt à une telle démarche.</p>	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de veille • Enquête auprès des communes propriétaires/non propriétaires et CCAS et de l'ONF • Rédaction d'une procédure et d'un cahier des charges diffusables • Campagne test, retour d'expérience, déploiement (si réussite) <p>Cette action pourrait faire s'inscrire dans le cadre d'un projet tutoré pour un groupe d'étudiants dans une formation supérieure en aménagement du territoire, gestion des ressources naturelles, solidarités.</p>	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des moyens humains pour mener cette étude et créer une dynamique • Besoins et intérêt de l'ONF pour ce type d'opération vis-à-vis des aménagements forestiers 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : actions n°26 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET 	

	<ul style="list-style-type: none"> • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience
SLDF - Thématique régionale traitée	mobilisation et commercialisation du bois
Budget - Financement (à titre indicatif)	
Animation incluse dans la démarche CFT	
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective de l'étude d'opportunité
Version de la fiche	V1



AXE C :
DEVELOPPER LES FILIERES
FORET-BOIS-LIEGE
LOCALES

CAMPAGNE DE DIAGNOSTICS ET CONSEIL AUPRES DES PROPRIETAIRES FORESTIERS PRIVES		N°5
Bénéficiaire(s) direct(s)	Propriétaires forestiers privés	
	1 2 3 4	
MOA	MOE	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> Centre National de la Propriété Forestière Occitanie (CNPF) 		<ul style="list-style-type: none"> Pays Pyrénées Méditerranée Syndicat des propriétaires forestiers Collectivités locales Expert Forestier/GFP/Coopérative Groupes de travail « Renouvellement forestier » et « Trame Vieux Bois »
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024B <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026A	
Récurrence	Ø	
Description	<p>Avec près de 60% du territoire occupé par la forêt (dont plus de 80% en propriété privée) et 12 millions de m³ sur pied le territoire, le Pays Pyrénées Méditerranée présente un caractère forestier très marqué. La possibilité en bois actuelle, au vu de la desserte en place et dans le cadre d'une gestion durable, est de l'ordre de 100 000 m³/an (l'accroissement naturel est de 370 000 m³/an). Hors considérations climatiques, la disponibilité devrait augmenter d'ici à 2040 avec la maturation des peuplements en place (source : « Plan d'approvisionnement territorial bois-liège du Pays Pyrénées Méditerranée - Ressource et disponibilités forestières » - 2023, réalisé par l'IGN). Face à cela, on estime que le prélèvement actuel est seulement de l'ordre de 20 000 m³/an hors exploitation bois-bûche et autoconsommation.</p> <p>Aujourd'hui, une part importante des propriétaires forestiers privés ne sont pas dotés de DGD : documents de gestion durable (PSG, CBPS) contrairement à ce que prévoit ou promeut la réglementation. Cette situation est un frein à une gestion plus dynamique et au développement de la filière forêt-bois locale.</p> <p>Finalité de l'action : afin de dynamiser la gestion, le CNPF OCCITANIE souhaite proposer le financement de la réalisation des diagnostics préalables à la rédaction de ces documents. Pour les propriétaires le fait de disposer d'un diagnostic de leurs propriétés informant des potentialités de leur forêt pourrait les amener à entreprendre l'élaboration d'un plan simple de gestion ou, plus vraisemblablement, à en commander la rédaction à des Hommes de l'art (experts forestiers, GFP, coopératives). Il s'agit donc d'augmenter la mise en gestion des propriétés autant pour la mobilisation de bois sur des parcelles aujourd'hui sous RAA - Régime d'Autorisation Administrative - (forêts de plus de 20 hectares non dotées d'un plan simple de gestion) que pour l'identification de la présence d'enjeux spécifiques tels que la préservation de certains habitats naturels et espèces avec la mise en œuvre de mesures idoines, la caractérisation d'usages et autres possibilités de valorisation.</p> <p>Cette action permettra donc aux propriétaires forestiers privés de mieux connaître leurs forêts, leurs potentialités diverses. Cette meilleure connaissance et les perspectives d'amélioration de leur patrimoine pourraient être un facteur déclenchant pour une gestion durable de ces forêts. Par ailleurs, ces bilans, sous forme de documents rédigés reprenant sommairement le modèle d'un plan de gestion avec notamment une cartographie des types de peuplements et des enjeux, pourront servir aux gestionnaires à qui les propriétaires confieraient la gestion de ces espaces. Enfin, cette action devrait favoriser une structuration de la filière et ainsi bénéficier à tous ses acteurs.</p>	
Modalités de réalisation	L'établissement CNPF, dans le cadre de ses missions, assurera expertise et encadrement du/de la chargé·e de mission pour la réalisation de cette action.	

Au regard de la nature des forêts et des différents enjeux, il apparaît pertinent que l'action se destine principalement à couvrir le massif du Vallespir, avec en fonction des opportunités des diagnostics aussi opérés sur les massifs des Albères et des Aspres. L'objectif visé est la réalisation de 80 diagnostics.

L'action consiste à rencontrer les propriétaires et décrire les peuplements et les conditions de croissance des arbres (relief, sol, climat, etc.). Une synthèse est ensuite rédigée pour chaque propriété. Elle comprend un plan de situation de la forêt, une description des peuplements et leur situation sur plan, une description rapide des conditions naturelles ainsi que des propositions d'actions (objectifs possibles pour la forêt, interventions à réaliser, etc.). cette synthèse est envoyée au propriétaire.

Volet 1 - Ciblage : identification des propriétaires d'après la base cadastrale (les propriétés concernées sont celles dont la superficie est supérieure à 20 ha en prenant en compte les îlots boisés de 4 ha sur une commune et sur les communes contigües) ; localisation sur SIG ; rédaction et envoi d'un courrier aux propriétaires concernés.

Volet 2 – Production des diagnostics : visite de terrain avec les propriétaires qui le souhaitent (les visites pourront être faites également sans les propriétaires mais avec leur accord) ; récolte et synthèse des données de terrain ; réalisation du diagnostic sous forme de rapport comprenant : typologie et potentialités de production des peuplements, intérêt pour la conservation de l'habitat et la biodiversité, équipements de la forêt, etc. ; cartographies associées ; propositions d'objectifs de gestion possibles et d'interventions à pratiquer dans les différents peuplements (coupes et travaux envisageables, autres productions éventuelles, possibilités de Paiement pour Services Ecosystémiques etc.) ; remise ou envoi au propriétaire du diagnostic, avec une liste des gestionnaires susceptibles de proposer leurs services pour l'élaboration des DGD, la mise en œuvre des interventions de gestion et la commercialisation des bois)

Volet 3 – Conseil & coopération : participation aux démarches territoriales telles que les Groupes de travail « Renouvellement forestier » et « Trame Vieux Bois » pour proposer des outils et des mises en relations adaptées dans le cadre du Volet 2 ; restitution d'un dossier à la CFT contenant les éléments fournis aux propriétaires concernés par l'action avec estimation globale des potentialités en volume et en qualité de bois ; organisation d'une réunion pour présenter le bilan de l'action à tous les propriétaires concernés, partenaires techniques concernés et aux élus de la CFT.

Conditions de réussite présupposées

- Accès à une subvention pour financer l'animation
- Réactivité et intérêt porté par les propriétaires forestiers
- Implication des partenaires

Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée

- CFT Actions 2024-2026 : action n°17, 18
- Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET
- LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »

Cadre stratégique

- Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois »
- Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029
- Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026
- Stratégie Nationale Biodiversité 2030
- Stratégie Nationale Bas Carbone
- France 2030 : Renouvellement forestier

SLDF - Thématiques régionales traitées : amélioration et dynamisation de la sylviculture / mobilisation et commercialisation du bois / environnement et biodiversité en forêt

Budget - Financement (à titre indicatif)

DEPENSES				RECETTES		
Poste	Temps passé (jours)	Coût unitaire HT	Coût total HT	Source	Montant	Part (%)
Volet 1	14	411 €	5 757 €	LEADER (FEADER)	50 000 €	64%
Volet 2	164		67 434 €	Communautés de communes (LEADER - Cofinancement public national)	12 500 €	16%
Volet 3	12		4 934 €	CNPF Occitanie (Autofinancement)	15 625 €	20%
TOTAL	190		78 125 €	TOTAL	78 125 €	100%
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)						
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de diagnostics envoyés aux propriétaires Nombre de DGD réalisés suite aux diagnostics Réunion d'animation sur le terrain / restitution Participation aux démarches « Renouvellement forestier » et « Trame Vieux Bois » / Nombre de projets recensés dans ces cadres suite à l'action 						
Version de la fiche						V1

AMELIORATION CIBLÉE DE LA DESSERTE FORESTIERE COMMUNALE : DIAGNOSTIC DES OUVRAGES LIMITANTS			N°6
Bénéficiaire(s) direct(s)	Communes, propriétaires forestiers, Exploitants/ETF		
1 2 3 4			← Niveau de priorité
MOA	MOE		
Communes	<ul style="list-style-type: none"> • Département • Bureaux d'études 		
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026		
Référence	∅		
Description	<p>Le Plan d'Approvisionnement du Territoire bois-liège du Pays Pyrénées Méditerranée (2023) a fait ressortir par une approche cartographique l'incidence de l'existence et de la qualité de la desserte forestière sur les coûts de revient du bois local. Ainsi, la desserte forestière joue un rôle majeur sur la vitalité de la gestion forestière et sur le dynamisme des acteur·rices économiques de la filière.</p> <p>Le Département des Pyrénées-Orientales est engagé dans une démarche « SARF » : Schéma d'Accès à la Ressource Forestière. Dans ce cadre, le Département a réalisé un Schéma d'amélioration de la desserte externe aux massifs forestiers (2022), qui a permis d'identifier précisément les bassins forestiers à fort enjeu pour la mobilisation de bois. Il en ressort qu'à l'échelle départementale les 5 premiers bassins se situent sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée (4 en Vallespir et 1 dans les Albères). Ce travail a aussi permis de recenser les points noirs de la desserte (déjà connus ou nouvellement identifiés) au-delà des voiries qui relève de la compétence départementale. Une majorité des éléments problématiques et ouvrages limitants se retrouvent en effet sur le domaine communal. On peut citer des ponceaux sur les communes de Lamanère, Coustouges, Saint-Laurent-de-Cerdans, un poteau électrique mal placé à Lamanère par exemple, au sein de ce secteur à très fort potentiel de mobilisation de bois. Les collectivités locales n'étant pas en mesure de déployer les moyens financiers et techniques pour réaliser des expertises structurelles pour qualifier les ouvrages ni d'éventuels travaux. Le Département a donc validé la création d'une commission départementale dédiée à la desserte forestière, qui aura vocation à intervenir sur les routes départementales et à accompagner les communes pour les voiries communales.</p> <p>En ce qui concerne le Pays Pyrénées Méditerranée, l'intervention sur la présente action vise :</p> <p><i>Prioritairement,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – L'accompagnement des communes pour lesquelles un point noir résorbable a été identifié, vers l'accès à une expertise de l'ouvrage ciblé (avec rapport de diagnostic) – La coopération pour faciliter l'intervention des partenaires tels que le Département, l'URCOFOR, le CNPF auprès des communes (relai local) – La diffusion, l'aide à la prise en main et l'amélioration le cas échéant de l'outil MOUV : Mode Opératoire d'Utilisation des Voiries communales comme outil de surveillance et prévention de la détérioration des voiries <p><i>Ensuite,</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – La coopération pour faciliter l'entretien et l'amélioration de la desserte existante, la création de nouvelle desserte (porté à connaissance de l'aide FEADER dédiée). <p>Il serait pertinent d'évaluer en complément les possibilités d'aménagement de plateformes « rupture de charge » pour le transport des bois, en Vallespir notamment. Ce point pourrait faire l'objet d'une démarche/étude spécifique selon le schéma suivant : identification SIG des sites potentiels, solution pour la maîtrise foncière ou conventionnement pour usage, aménagement, conventionnement pour utilisation.</p> <p>Modalités de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges/réunion avec chaque commune concernée : définition des enjeux propres à chaque ouvrage, capitalisation des ressources bibliographiques (plans, études préexistantes, etc.), caractérisation des besoins en expertise et/ou travaux, chiffrage 		

	<ul style="list-style-type: none"> • Si appui possible par le département : priorisation d'intervention par la commission départementale / autrement : recherche de solutions alternatives • Simplification de l'outil MOUV, mise en avant sur le site de la CFT et chez les partenaires techniques concernés, organisation d'une réunion d'information pour les élu·es communaux
	Conditions de réussite présupposées
	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en main des dossiers par les communes • Accès au financement des expertises et travaux d'amélioration qui pourraient en découler
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée
	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Loi Climat et Résilience
	SLDF -SLDF - Thématique régionale traitée : mobilisation et commercialisation du bois
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	<p>Expertises et travaux : à évaluer Animation et accompagnement incluse dans la CFT (Pays Pyrénées Méditerranée et partenaires techniques)</p>
	<p>Cofinanceurs potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Département • Etat
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'éléments/ouvrages ayant fait l'objet d'un accompagnement • Nombre d'expertises réalisées • Nombre de points noirs résorbés
	Version de la fiche
	V1

ETUDE FONCIERE POUR L'ACCUEIL D'ACTIVITE BOIS SUR LE TERRITOIRE			N°7		
Bénéficiaire(s) direct(s)	Communautés de communes, entreprises et porteur·ses de projets filière forêt-bois				
1 2 3 4		← Niveau de priorité			
MOA	MOE	Partenaires			
• Pays Pyrénées Méditerranée • CCA, CCACVI, CCHV, CCV	• AURCA / CAUE	<ul style="list-style-type: none"> • Entreprises et porteur·ses de projets filière forêt-bois-liège • URCOFOR 			
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024B <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input type="checkbox"/> 2026				
Référence	Ø				
Description	<p>Il existe une dynamique croissante sur la filière forêt-bois locale : sur l'amont avec notamment les techniciens forestiers issus de la formation « Travaux forestiers » proposées par le CFPPA de Rivesaltes et qui est en partie réalisée en Vallespir ; sur l'aval avec des entreprises installées qui se développent (menuiserie, charpente, architecture par exemple) et plusieurs porteurs de projet dans l'activité de transformation-valorisation du bois souhaiteraient s'installer sur le territoire. Malgré cela, le maillage de la filière reste modeste comparé aux potentialités offertes par la ressource locale, quantitativement et qualitativement (diversité des essences valorisables).</p> <p>Pour la plupart des projets d'installation/développement la question foncière constitue un frein majeur. Cette situation est liée à la géographie du territoire et à la complexité de la compatibilité entre activité, statut de l'activité et urbanisme. C'est ainsi que la volonté historique de la Communauté de communes du Vallespir de mettre en place une plateforme de stockage pour le bois-énergie et de développer un pôle bois s'est heurtée à la difficulté d'identifier les ressources foncières adaptées aux spécificités de la filière.</p> <p>En s'appuyant sur les démarches actives de rédaction/révision de PLU/PLUi/SCoT par les EPCI du territoire, et en allant au-delà de la législation « ZAN » (Zéro Artificialisation Nette) qui introduit l'obligations de réaliser des inventaires fonciers des ZAE par les EPCI compétents en matière de développement économique, le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite mener une étude foncière pour l'accueil spécifique d'activité bois sur le territoire.</p>				
Modalités de réalisation	<p>Pour se faire, un cahier des charges des besoins liées aux activités de la filière (statuts, surface, accès, expositions, nuisances engendrées, raccordements, etc.) devra être construit avec les entreprises et porteurs de projets volontaire.</p> <p>Ensuite la recherche pourrait être effectuée sous trois angles d'objectifs complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Site(s) compatible(s) avec l'aménagement d'un pôle bois multi-activités (<i>parmi</i> artisanat, ateliers partagés/FabLab, petite industrie de 1^{ère}/2^{ème} transformation, plateforme de séchage-stockage [bois d'œuvre, bois-énergie]) • Site(s) compatible(s) avec l'installation plus réduite d'une ou plusieurs entreprises de transformation du bois • Site(s) compatible(s) avec l'aménagement spécifique d'une plateforme de stockage de plaquettes forestières <p>Les solutions adaptées pourraient être trouvées avec plusieurs modalités d'intervention : terrain nu compatible existant, locaux existants à investir, friche industrielle à réaménager, terrain à reclasser à l'urbanisme, etc.</p> <p>Les résultats de l'étude seraient à présenter aux élu·es du territoire et les ressources produites à annexer aux différents documents cadres précités de l'urbanisme afin de mettre en avant les possibilités d'accueil de la filière et proposer des solutions aux porteurs de projets en recherche.</p>				
Conditions de réussite présupposées					

	<ul style="list-style-type: none"> • Accès effectif au financement de l'étude • Participation active des EPCI
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	
	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°9 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
Cadre stratégique	
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience et réglementation ZAN • Loi Industrie Verte
SLDF - Thématique régionale traitée : transformation et valorisation des bois	
Budget - Financement (à titre indicatif)	
Etude : à évaluer Animation de la démarche incluse dans la CFT	
Cofinanceurs potentiels :	
	<ul style="list-style-type: none"> • Fonds Vert - Ingénierie : Soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique (Prestation acteur public)(Etat) • Banque des territoires (Territoires d'Industrie) • FNADT Massif des Pyrénées (Etat) • Région Occitanie
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective de l'étude ou réalisation d'une action alternative à même fin
Version de la fiche	V1

ACCOMPAGNEMENT D'UN COLLECTIF D'ACTEUR·RICES EN FAVEUR DE L'ECO-CONSTRUCTION		N°8
Bénéficiaire(s) direct(s)	Secteur de la construction/aménagement	
1 2 3 4	← Niveau de priorité	
MOA	MOE	Partenaires
• Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Pays Pyrénées Méditerranée • Entreprises (construction, aménagement) 	<ul style="list-style-type: none"> • CAUE, Fédération française du paysage • Institut méditerranéen du liège, FIBOIS Occitanie • Agence des Pyrénées
Période	☒2024☒2025☒2026	
Récurrence	Animation continue	
Description	<p>« Le secteur du bâtiment représente 43% des consommations énergétiques annuelles françaises et 23% des émissions de GES » (Gouvernement français).</p> <p>Malgré les efforts effectués par de nombreux acteurs du secteur, le niveau d'utilisation actuel de matériaux extraits non renouvelables (sable, ciment, graviers, etc.) a des impacts écologiques forts. Les matériaux non renouvelables peuvent comporter des produits réputés nocifs pour la santé et l'environnement, notamment lorsque ceux-ci arrivent en fin de vie.</p> <p>A contrario, les matériaux biosourcés sont renouvelables dans le cadre d'une gestion durable des milieux et une utilisation raisonnée. Ils constituent un puits de carbone considérant le cycle de vie des ouvrages pérennes, tout en offrant des caractéristiques techniques équivalentes voire meilleures (cas de l'isolation) et des risques moindres pour la santé.</p> <p>L'utilisation massive de bois d'œuvre et plus généralement de produits biosourcés comme le liège, la paille, le chanvre susceptibles de se substituer aux matériaux moins durables doit être accompagnée. Le réemploi de l'existant et les solutions fondées sur la nature doivent devenir une nouvelle norme face au tout neuf-tout jetable.</p> <p>Sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée et sur les Pyrénées-Orientales certain·es acteur·rices (entrepreneuriiaux, associatifs) des secteurs de la construction/aménagement (architectes, construction bois, paysagistes, etc.) souhaitent se mobiliser pour agir collectivement. Ceux-ci sont formés, mettent déjà en œuvre des pratiques responsables, et voudraient leur faire changer d'échelle, proposer d'autres solutions aux décideur·ses de politiques publiques.</p>	
Modalités de réalisation	<p>La présente action vise à animer un groupe de travail « éco-construction », voué à devenir un collectif d'acteur·rices, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer la mise en lien entre professionnels, proposer des formations aux professionnels • Mettre en avant les acteurs locaux engagés • Réaliser des projets exemplaires démonstrateurs et des projets R&D • Favoriser la création de filières locales bout en bout (de la ressource à l'ouvrage livré, avec des compétences locales) • Partager de l'information, organiser des évènements et visites pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages et le grand public, lutter contre les idées reçues • Proposer des paradigmes et solutions alternatives dans l'aménagement du territoire (question de l'eau, de l'artificialisation) : rénovation, réhabilitation (réhabiliter les centres-bourgs), choix architecturaux, de paysage, d'espaces verts 	
Conditions de réussite présupposées	<p>A travers l'animation du groupe de travail « éco-construction » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de formalisation d'un collectif autour des acteur·rices déjà engagés et via la création d'un dispositif type « Appel à manifestation d'intérêt » pour engagement et rétribution du temps passé • Création d'une « Charte de l'éco-construction » avec les parties prenantes 	

	<ul style="list-style-type: none"> • Conditions d'implication des entreprises adaptées : animation/dispositif qui valorise le temps passé par les parties prenantes pour ce projet d'intérêt général • Implication régulière et dans la durée des parties prenantes
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée
	<ul style="list-style-type: none"> • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience • Loi ZAN/Loi Industrie Verte
	SLDF - Thématique régionale traitée : transformation et valorisation des bois
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation incluse dans la CFT
	Temps passé par les acteur·rices : 12 000€ (estimation)
	Cofinanceurs potentiels :
	<ul style="list-style-type: none"> • FNADT Massif des Pyrénées/ADP • LEADER • CTO-DIE
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupes de travail organisés • Nombre de participant·es • Formalisation effective d'un collectif • Nombre d'actions menées par le collectif
	Version de la fiche
	V1

PROJETS DE MOBILISATION-VALORISATION DE LA RESSOURCE CHATAIGNIER			N°9
Bénéficiaire(s) direct(s)	Castanyer Vall'Coop (porteur de projet) Personnes en insertion professionnelle Propriétaires forestiers Entreprises de l'amont forestier		
	1	2	3 4 ← Niveau de priorité
MOA	MOE		Partenaires
	Castanyer Vall'Coop Propriétaires forestiers Entreprises de l'amont forestier PPM CNPF/SPF66 EF/GFP/Coopératives ONF/Communes FIBOIS Occitanie		
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026		
Réurrence	Animation continue		
Description	<p>Avec 8 500 hectares de châtaigneraie, le châtaignier est la 3^{ème} essence représentée en surface sur le Pays Pyrénées Méditerranée (source : PAT bois-liège, 2023).</p> <p>La châtaigneraie est très largement dépréssante, comme en témoignent des strates entières marquées par des descentes de cimes et une forte quantité de bois sec sur pied. Deux facteurs principaux expliquent cette situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'inadéquation entre l'autécologie de l'essence et la station (conditions pédoclimatiques), dans le choix d'implantation au départ ou de par le changement climatique - Le vieillissement et l'épuisement des souches après plusieurs décennies d'abandon de toute sylviculture <p>Les peuplements affaiblis sont plus facilement touchés par les organismes pathogènes : chancre, encre, cynips.</p> <p>Le traitement le plus recommandé, lorsque les conditions le permettent, est celui de la futaie sur souche. L'itinéraire sylvicole consiste, selon un mode de gestion dynamique, à conserver après quelques années 1 à 2 brins « objectif » de qualité bois d'œuvre parmi la douzaine de rejets de souche établis après coupe. Les bois de taillis et bois de dépressions sont valorisable en BIBE ainsi que bois d'œuvre tel que les piquets fins.</p> <p>Le châtaignier est un bois dont les qualités mécaniques, esthétiques et surtout de durabilité naturelle sont reconnues. L'essence est adaptée à la mise en œuvre en extérieur (hors contact permanent avec l'humidité), sans requérir de traitement.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée et les partenaires de la CFT souhaitent accompagner la mobilisation des bois de châtaignier, la valorisation différenciée (tri), la transformation locale de l'essence afin que les revenus puissent permettre un réinvestissement dans la gestion et l'amélioration de ces peuplements.</p>		
Modalités de réalisation	<p>Les actions à engager sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement des propriétaires forestiers vers le regroupement, la mutualisation et pour la connaissance des dispositifs d'aide à la sylviculture/renouvellement forestier - L'appui à la construction de politique d'aide locale adaptée au vu de cette problématique d'intérêt général - L'accompagnement des porteurs de projet et entreprises pour la 1^{ère} et 2^{ème} transformation - La promotion via des réalisations « vitrines » en boucles locales : construction, mobilier 		

	<ul style="list-style-type: none"> – La coopération avec les territoires qui connaissent la même problématique (Massif central notamment) – Le suivi et la coopération pour la recherche sur les pathogènes (DSF, UPVD).
	Conditions de réussite présupposées
	<ul style="list-style-type: none"> • Appui politique et financier des collectivités territoriales
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée
	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°5, 7, 18 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience • Loi ZAN/Loi Industrie Verte
	SLDF - Thématiques régionales traitées : mobilisation et commercialisation du bois, transformation et valorisation des bois
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation incluse dans la démarche CFT Installation d'un premier atelier de transformation : 70 000€ (hors foncier)
	Cofinanceurs potentiels :
	<ul style="list-style-type: none"> • DRAAF (Etat) : Dispositif ADEVBOIS • France 2030 : Renouvellement forestier • LEADER • FNADT Massif des Pyrénées/ADP • Région CTO-DIE • Département • EPCI
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets/acteurs accompagnés • Nombre d'hectares ayant fait l'objet de travaux d'amélioration/renouvellement • Produits bois d'œuvre en châtaignier du territoire effectivement commercialisés
Version de la fiche	V1

APPUI A LA CONSERVATION DE LA RESSOURCE ET DES SAVOIR-FAIRE LIES AU MICOCOULIER		N°10
Bénéficiaire(s) direct(s)	ESAT Les Micocouliers Propriétaires forestiers	
1 2 3 4		← Niveau de priorité
MOA	MOE	Partenaires
ESAT Les Micocouliers	Groupe de travail Micocoulier : ESAT, CCACVI, CD66 & Pépinière départementale, Arbre et Paysage 66, CNPF, SPF66, PPM, autres.	
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026	
Récurrence	Animation continue	
Description	<p>L'ESAT Les Micocouliers à Sorède perpétue le savoir-faire pluriséculaire de transformation du Micocoulier de Provence (<i>Celtis australis</i>). Dans la veine du renommé « fouet de Perpignan », les ateliers de l'ESAT produisent aujourd'hui des fouets et cravaches ainsi que divers produits (maroquinerie, art décoratif), avec un positionnement sur le marché du luxe pour une part de la production, le reste étant commercialisé localement. L'atelier bois emploie une dizaine de travailleur·ses (transformation, finitions, travail du cuir) et le service espaces vert est aussi fortement impliqué.</p> <p>Cette activité non délocalisable a donc un enjeu social, économique et environnemental élevé.</p> <p>La ressource recherchée est située dans une zone qui s'étend du piémont des Albères au Bas Vallespir, car la qualité du bois rencontrée y est très spécifique.</p> <p>Du fait de la perte de lien progressive avec les propriétaires sous convention, de l'artificialisation des sols et de l'aménagement territorial, l'ESAT a perdu la maîtrise d'une partie des pieds de Micocoulier. Aussi le changement climatique et les pathologies du bois qui se développent (notamment EEE : insecte à large xylophage) rendent inutilisable une proportion croissante des tiges.</p> <p>La direction et les responsables techniques de l'ESAT (services de l'atelier bois et service des espaces verts) ont mobilisé les partenaires locaux pour agir face à cette situation.</p> <p>Le CNPF a réalisé en 2017 une étude (cofinancée par LEADER) pour la sécurisation de l'approvisionnement en Micocoulier de l'ESAT, avec une tentative bien amorcée de regroupement de propriétaires (sur le modèle de l'ASLG Suberaie Catalane), finalement infructueuse par manque de propriétaires impliqués. Les partenaires locaux ont maintenu leur soutien en expertise par la suite, pour les problèmes sanitaires notamment. Un travail pour se prémunir de pathologies du bois a été réalisé : infrastructure et organisation pour le stockage, élimination des rémanents sur les parcelles.</p> <p>L'animation d'un groupe de travail formalisé « Micocoulier » pourrait permettre d'envisager et soutenir les actions pertinentes pour à la fois préserver et reconquérir la ressource Micocoulier sur le territoire. Cela pourrait aussi permettre d'ouvrir la réflexion, avec les collectivités locales, sur le devenir et la gestion de cette essence méditerranéenne largement utilisée dans les espaces verts et linéaires urbains.</p>	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de formalisation du groupe de travail et cadrage sur les axes de travail : modification des conventions, nouvelle campagne de regroupement des propriétaires, acquisition de foncier plantation, participation des communes à la démarche - Mise en œuvre des opérations prioritaires - Point/réunion de suivi annuel par le groupe de travail (avec retour sur la campagne de récolte et production de l'atelier) - Communication sur la ressource-filière locale du Micocoulier, sensibilisation pour l'inclusion dans les projets agroforestiers et de micro-forêts. 	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires • Appui matériel et financier 	

	<p>Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°18 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
	<p>Cadre stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Bas Carbone
	<p>SLDF - Thématique régionale traitée : amélioration et dynamisation de la sylviculture</p>
	<p>Budget - Financement (à titre indicatif)</p>
	<p>Animation incluse dans la CFT</p>
	<p>Cofinanceurs potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FNADT Massif des Pyrénées • Département • EPCI
	<p>Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activité du groupe de travail « Micocoulier » • Gain en nombre de pieds/ha de Micocoulier sous convention ou sous maîtrise foncière (comparé à 2023)
	<p>Version de la fiche</p>
	V1

COOPERATION AUTOUR DE LA CULTURE ET DES METIERS LIES AU LIEGE ET AU BOIS			N°11
Bénéficiaire(s) direct(s)	Scolaires Grand public Personnes en insertion/reconversion professionnelle		
	1 2 3 4		
MOA	MOE		← Niveau de priorité
• Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaires, Lycées • CFPPA Rivesaltes • IML / VIVEXPO • FIBOIS • Initiation à la Forêt • CMA • CCI • EPCI / Communes • Entreprises 		<ul style="list-style-type: none"> • Union européenne (Europe Direct) • France Travail (ex-Pôle emploi) • EPCI / Communes • Département
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024B <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026		
Récurrence	Animation continue		
Description	<p>Les activités de la filière forêt-bois sont essentielles pour la transition écologique et énergétique. Liées à des ressources territorialisées, elles sont, en Pays Pyrénées Méditerranée, à l'origine d'emplois non délocalisables, que ce soit dans l'auto-entrepreneuriat ou dans des multinationales de plusieurs centaines de salariés.</p> <p>Il existe des dynamiques de promotion et développement des métiers liés à la forêt, au bois et au liège sur le périmètre du Pays Pyrénées Méditerranée : VIVEXPO, biennale internationale de la suberaie et du liège à Vivès ; formation BPA Travaux forestiers (dont module levée du liège) du CFPPA Rivesaltes en Vallespir ; animations plus généralistes de l'association IF sur le monde forestier (liste non exhaustive).</p> <p>L'action du Pays Pyrénées Méditerranée visera à renforcer la connaissance et la mise en avant de ces métiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Accompagner les dynamiques existantes (VIVEXPO, CFPPA, animations de l'association IF) – Mettre en place des échanges avec les pays méditerranéens producteurs de liège, pour les lycéen·nes (notamment) en s'appuyant sur le programme ERASMUS – Proposer des visites et échanges avec les artisans locaux et les industries pour les scolaires, les élus·es, le grand public – Accompagner les projets culturels et artistiques grand public qui mettent en avant la forêt, ses ressources et métiers 		
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Echanges avec les établissements de l'Education Nationale, les partenaires techniques, les chambres consulaires et organismes de formation, France Travail – Organisation de formations et modules de formations avec FIBOIS Occitanie, CMA et CCI – Mise en place de projets de coopération / évènements – Prêt de l'exposition « Artisans du bois » via une collaboration avec le PNRPC – Communication sur les métiers sur le site et les médias de la CFT 		
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Implications des partenaires, notamment les établissements d'éducation/formation 		
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°12 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 		

	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Bas Carbone
	SLDF - Thématique régionale traitée : développement et valorisation des produits forestiers non ligneux
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation incluse dans la CFT et les missions des partenaires
	Projets ERASMUS : à définir
	Financement : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds ERASMUS (Union Européenne) • Région Occitanie (formations, évènements professionnels)
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs) <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de coopération accompagnées • Nombre d'évènements/formations proposées & nombre de participants
Version de la fiche	V1

CARACTERISATION, DEVELOPPEMENT ET PROMOTION D'UNE OFFRE DE LIEGE LOCAL POUR USAGE DANS LES AMENAGEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS			N°12
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire Propriétaires forestiers		
1 2 3 4			← Niveau de priorité
MOA	MOE		Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> Pays Pyrénées Méditerranée Porteur(s) à définir selon les opérations 		<ul style="list-style-type: none"> Entreprises EPCI/Communes IML /ASLGF Suberaie Catalane 	
Période	<input type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026		
Référence	Animation continue		
Description	<p>La vie de la suberaie (8 000 hectares sur le territoire selon l'étude <i>PAT bois-liège</i>, 2023) et l'exploitation du liège engendrent des volumes de liège peu ou non valorisés sur les usages à plus forte valeur ajoutée comme le bouchon. Ces volumes sont principalement constitués de liège mâle issus du démasclage (première levée du liège nécessaire à l'obtention de liège de qualité par la suite) et de liège brûlé (suite au passage d'incendies).</p> <p>Au-delà de projets portés sur la valorisation du liège en tant que matériau isolant qui apparaissent prioritaires (enjeux dans le BTP, opportunité de volume), le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée pourra se montrer entreprenant dans l'étude de produits et usages à partir de liège mâle et liège brûlé : revêtement de mobilier design, aménagements des espaces verts, autres.</p>		
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Cadrage sur l'intérêt technico-économique avec l'IML (sur les caractéristiques matériau, les volumes disponibles et la transformation) avec les collectivités et entreprises sur les opportunités de valorisation Montage de petits projets expérimentaux ciblés, réalisation, retour d'expérience 		
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> Implication de porteurs de projets 		
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> CFT Actions 2024-2026 : action n°3, 8 Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 		
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 Stratégie Nationale Bas Carbone 		
SLDF - Thématique régionale traitée	: développement et valorisation des produits forestiers non ligneux		
Budget - Financement (à titre indicatif)			
Développement, projets démonstrateurs : à définir			
Cofinanceurs potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> LEADER FNADT Massif des Pyrénées Région CTO-DIE EPCI Communes 		

	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	• Nombre de produits lièges développés avec caractérisation technico-économique
Version de la fiche	V1

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEUR·RICES DES FILIERES AGROSYLVOPASTORALES DANS LA CONCILIATION DES USAGES		N°13
Bénéficiaire(s) direct(s)	Eleveur·ses	
	1 2 3 4	← Niveau de priorité
MOA	MOE	Partenaires
Pays Pyrénées Méditerranée	• Groupe de travail Agrosylvopastoralisme : Eleveur·ses, SPF66, CNPF, CA66, ONF, Pays Pyrénées Méditerranée, autres.	
Période	☒2024B ☒2025 ☒2026	
Référence	Animation continue	
Description	<p>Dans les massifs au couvert fermé du Vallespir et des Albères, l'élevage est la principale activité agricole ; il est aussi bien présent dans les forêts plus ouvertes des Aspres. Les races locales sont particulièrement bien adaptées au milieu forestier de montagne et bénéficient de l'ombrage en été. Beaucoup d'éleveur·ses sont aussi propriétaires forestiers.</p> <p>A différents usages/enjeux des espaces correspondent différents besoins : de la surface avec ressource fourragère et de l'eau, un comportement adéquat des usagers du massif pour l'élevage ; une protection de la régénération et de certaines zones pour la gestion forestière et la conservation de la biodiversité ; une gestion de la densité du bétail pour contenir l'érosion des sols et la qualité de l'eau ; une sensibilisation des usagers aux comportements à adopter ; la garde/le suivi des troupeaux pour le suivi sanitaire (contact avec le gibier et les bêtes espagnoles) ; l'utilisation du cheptel pour la prévention incendie ; le respects des réglementations et des frontières.</p> <p>Le projet ALBERAPASTUR (INTERREG POCTEFA) a permis une coopération transfrontalière sur le massif des Albères au bénéfice d'une meilleure connaissance, reconnaissance, promotion de la race locale <i>La Massanaise</i> ainsi que d'une concertation et amorce de gestion partagée des pâturages.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée a aussi été partie prenante du projet de coopération MONTADO (LEADER, 2021-2023, avec les partenaires locaux IML et IF). Ce projet d'échanges avec l'Espagne et le Portugal sur « la conservation et la valorisation des agropastoforêts méditerranéennes » a montré l'importance des pratiques de sylvopastoralisme pour le socio-écosystème local ainsi que la complexité des équilibres (production, protection du sol, diversité et régénération végétale) en jeu. Les possibilités et réussites de mise en valeur de ces pratiques (productions alimentaires reconnues de qualité, tourisme culturel et de Nature, valorisation des produits forestiers non ligneux) ont été mises en avant.</p> <p>Déjà utilisés pour l'entretien des cultures et des zones coupe-feu, l'intervention des troupeaux pour la lutte contre les incendies (solution fondée sur la nature) connaitra certainement une demande croissante notamment sur les ceintures urbaines car elle constitue une arme redoutable.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite identifier avec les éleveur·ses, les projets qui bénéficieraient de la représentation de la profession, parmi ceux accompagnés par la CFT ; pouvoir prendre en compte celle-ci de manière générale. L'élaboration et l'application de Plans de Gestion Pastoraux par des Associations foncières pastorales et Groupements pastoraux, le déploiement des MAEC, sont aussi des priorités pour la forêt.</p>	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un groupe de travail « Agrosylvopastoralisme » temporaire - Comité représentatif dans les actions dédiées - Animation en cohérence avec les démarches agri-alimentaires animées par le Pays Pyrénées Méditerranée (PAT Mar i Munt, post-ALBERAPASTUR) 	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des éleveur·ses 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°24, 25 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET 	

	<ul style="list-style-type: none"> • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois »
SLDF - Thématique régionale traitée	agriculture et forêt
Budget - Financement (à titre indicatif)	
Animation incluse dans la CFT	
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue des réunions du groupe de travail
Version de la fiche	V1

A photograph of a dense forest. In the foreground, there are fallen tree trunks and branches. The ground is covered with green moss and small plants. In the background, many tall, thin trees with light-colored bark stand against a bright sky.

AXE D :
PRESERVER LES
ECOSYSTEMES FORESTIERS
ET LEURS
FONCTIONNALITES

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORET I : STRATEGIE POUR LES TRAVAUX DE PREVENTION ET VALORISATION DES PRODUITS BOIS (PROJET DE COOPERATION INTERREG BIO4RES)

N°14

Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire et ses forêts				
	1	2	3	4	← Niveau de priorité
MOA	MOE				Partenaires
NASUVINSA	<ul style="list-style-type: none"> • CTFC • CIMTS • NASUVINSA • UGS-COFOR • Estera 				<ul style="list-style-type: none"> • PPM/PNRPC/Pays des Nestes • FORESPRIR • autres
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026				
Référence	∅				

Description

Objectif du programme SUDOE (France, Espagne, Portugal) : Promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

Projet BIO4RES : "Biomasse forestière et prévention des incendies : une opportunité pour la résilience du milieu rural"

Le Pays Pyrénées Méditerranée est territoire associé à ce projet déposé à l'INTERREG.

Partant du constat de l'intensification des feux, des périodes plus larges de risque incendie, et de l'extension à des zones de feux de friche ou de terres agricoles, et en cohérence avec les avancées réglementaires* le projet vise au :

- Développement d'une stratégie d'extraction et de valorisation de la biomasse : diagnostic de la situation et des bonnes pratiques dans chaque territoire ; analyse des résultats des projets pilotes (voir ci-dessous) ; définition d'une stratégie et d'un plan d'action pour le déploiement de la stratégie au niveau territorial ; développement d'une stratégie et outils de communication
- Mise en œuvre de 4 actions pilotes : impact de l'extraction de la biomasse sur la biodiversité des forêts (Pays des Nestes, PNRPC, Pays Pyrénées Méditerranée) ; innovation dans les méthodes mécaniques d'extraction de la biomasse (Catalogne, Pyrénées-Orientales) ; gestion de la collecte, du traitement et de l'utilisation locale de la biomasse (Navarre, Tamega e Sousa, Pyrénées-Orientales) ; formation des agents locaux pour assurer la viabilité des plans d'extraction (Navarre)
- Renforcement des capacités des acteurs locaux et sensibilisation de la population locale : Formation / Programme de sensibilisation pour la population locale dans les zones rurales avec des zones forestières / Communication sur les résultats du projet.

A travers deux axes de travail :

- L'élaboration d'une stratégie de travaux de prévention
- La valorisation des produits bois issus de ces travaux

*Loi du 10/07/2023 :

- Elaboration d'une stratégie nationale et territoriale visant à renforcer la prévention, la protection et la lutte contre les incendies aux échelons départemental et de massif (PDPFCI, PPFCI)
- Améliorer la gestion des interfaces zones urbaines/espaces boisés
- Mieux faire respecter les OLD

	<ul style="list-style-type: none"> – Identification des mesures de débroussaillement dans les programmes ce coupes et travaux des PSG
Modalités de réalisation	
<ul style="list-style-type: none"> • Le Pays Pyrénées Méditerranée est territoire associé : zone pilote pour une partie des travaux de modélisation et expérimentation terrain, territoire de mise en œuvre des stratégies, formations et outils produits dans le cadre du projet 	
Conditions de réussite présupposées	
<ul style="list-style-type: none"> • Candidature du projet retenue par l'INTERREG SUDOE 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	
<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°15 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 1.1.1/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 	
Cadre stratégique	
<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Incendies 10/07/2023 	
SLDF - Thématique régionale traitée : prévention des risques	
Budget - Financement (à titre indicatif)	
Animation pour la participation au projet en tant que territoire associé incluse dans la CFT	
Financement du projet : UE INTERREG SUDOE (via le chef de file)	
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	
<ul style="list-style-type: none"> • Formation disponible et accès aux modes opératoires pour les élu·es 	
Version de la fiche	V1

LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORET II : EXPERIMENTATION DE METHODE D'ANIMATION INNOVANTE POUR AMELIORER LA MISE EN ŒUVRE DES OLD			N°15		
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire et ses forêts				
1 2 3 4		← Niveau de priorité			
MOA	MOE	Partenaires			
<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Pays Pyrénées Méditerranée 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • URCOFOR • PPM • SPF66 • Prestataires 	<ul style="list-style-type: none"> • DDTM • SDIS66 • CD66 • Entreprises aménagement paysager 			
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024A <input checked="" type="checkbox"/> 2025A <input checked="" type="checkbox"/> 2026A				
Récurrence	Animation annuelle				
Description	<p>Malgré les moyens déployés pour l'aménagement préventif et les équipements de lutte contre les incendies, et par les SDIS - Bombers, les incendies de végétation ont parcouru plusieurs milliers d'hectares (en cumulé) sur les dernières années. Les dégâts et traumatismes sont profonds pour les citoyen·nes (habitats, entreprises, vignes endommagées voire détruites), la biodiversité, les secteurs agricole-forestier-touristique.</p> <p>Le travail sur l'interface milieu urbanisé (dont voiries) – milieu végétal est ciblé comme prioritaire pour protéger les populations et réduire la propagation des feux naissants.</p> <p>Face à la difficulté de la mise en application des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD)(voir loi renforcée du 10/07/2023), les parties prenantes de la CFT agir en faveur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lisibilité de la réglementation (qui évolue) pour le grand public : mesures, calendrier, interventions à éviter (contreproductif, risqué) • La connaissance des méthodes de mise en œuvre appropriées pour satisfaire les attendus réglementaires • La facilitation de la mutualisation des opérations • La R&D avec l'expérimentation de systèmes d'identification précoce des départs incendies 				
Modalités de réalisation	<p>Sur des communes pilotes (choisies sur les secteurs à plus fort risque) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la mise en place de dispositifs de mutualisation, pour les marchés et réalisation des travaux d'OLD (retour d'expérience de communes expérimentatrices), appui à l'approche pastorale et autres solutions fondées sur la nature ; • Constitution avec les partenaires du fond pédagogique et d'outils de communications adaptés. <p>Annuellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions publiques intercommunales (2 à 3 communes maximum par réunion pour plus d'efficacité) de vulgarisation, question-réponses, retour sur la mise en œuvre OLD des années précédentes et incendies ; • Demi-journée de démonstration publique sur le terrain avec des entreprises. <p>L'extension progressive de la saison à risque élevé nécessite une réflexion collective sur l'ajustement des mesures et du calendrier en rapports avec les cycles naturels.</p>				
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des communes • Implication des partenaires • Participation des habitant·es 				
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°14 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 3.2.2/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 				

	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 • Loi Incendies 10/07/2023
	SLDF - Thématique régionale traitée : prévention des risques
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation par le Pays Pyrénées Méditerranée et ses partenaires incluse dans la démarche CFT Prestations pour l'animation (réunions publiques et démonstrations terrain) : 12 000€
	Cofinanceur identifié : <ul style="list-style-type: none"> - Fonds Vert (Etat)
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communes accompagnées, de réunions et visites de terrain organisées • Nombre de participants aux évènements publics • Supports de vulgarisation effectivement créés et partagés • Veille technologique et mise en place de systèmes expérimentaux de détection précoce 	
Version de la fiche	
V1	

Axe D : Préserver les écosystèmes forestiers et leurs fonctionnalités // La réduction des incendies de forêt	LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORET III : ANIMATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA DIFFUSION DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION POUR LA SENSIBILISATION AU RISQUE INCENDIE EN MILIEU NATUREL			N°16					
	Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire et ses forêts							
	1 2 3 4		← Niveau de priorité						
	MOA	MOE							
	<ul style="list-style-type: none"> • CCA / CCACVI /CCHV / CCV • Communes • OT/OTI • DDTM • SDIS66 • RISC/RCSC • CD66 • Association Initiation à la Forêt • ONF/CNPF/SPF66 • Pays Pyrénées Méditerranée 								
	Période	☒2024 ☒2025 ☒2026							
	Réurrence	Animation sur périodes clés							
	Description								
	<p>Il existe parfois un double grand écart entre les bonnes pratiques (ou législation), la connaissance de celles-ci et leur mise en application par les citoyen·nes. C'est ainsi que sont observés quotidiennement des comportements à risque pour l'incendie, par des personnes qui ne sont pas, le plus souvent, mal intentionnées.</p>								
	<p>La sensibilisation à long terme agit via un prisme qui va de la présentation bienveillante à la confrontation choc, du débat public et privé, du rappel de la loi, de l'explication scientifique des faits à la mise en récit dans l'art et la culture.</p>								
	<p>La compréhension du risque incendie n'induit pas la prise de précaution chez tout le monde. Les partenaires de la CFT œuvrant pour l'intérêt général souhaitent mettre en œuvre, diffuser des campagnes de communication pour l'intégration des bonnes pratiques liées <i>par exemple</i> au bricolage et travaux domestiques, au tabagisme, aux grillades, etc. Il s'agit d'améliorer les connaissances sur le <i>comment/où/quand bien faire ? et à qui se référer ?</i> (i.e. au-delà de ce qui est à proscrire/puni par la loi, savoir améliorer les pratiques sur ce qui est autorisé mais risqué par essence, proposer des solutions aux riverains et pratiquants).</p>								
	<p>Modalités de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagnes partagées à l'échelle territoriale (traduction si appropriée vis-à-vis du public ciblé) - Médias : journaux, radios, festivals, affiches papier et numériques - Action via la signalétique routière et autoroutière 								
	<p>Conditions de réussite présupposées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec des entités/agences de communication expérimentées • Caractère vulgarisé et mémorable (étonnantes, comique, etc.) des messages • Partage à la fois ciblé et massif • Référence sur le long terme 								
	<p>Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 3.2.6/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 								
	<p>Cadre stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 								

	<ul style="list-style-type: none"> • Loi Incendies 10/07/2023 • Plan anti-tabac
	SLDF - Thématique régionale traitée : prévention des risques
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation par le Pays Pyrénées Méditerranée et ses partenaires incluse dans la démarche CFT
	Cofinancement identifié pour le développement de nouveau contenu : <ul style="list-style-type: none"> • Fonds Vert (Etat) • Conseil départemental des Pyrénées-Orientales
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de communication diffusées ou effectuées / étendue
Version de la fiche	V1

DEVELOPPEMENT D'UNE TRAME VIEUX BOIS D'AVENIR, CONNECTEE AU SEIN DES ESPACES PYRENEEN ET MEDITERRANEEN		N°17
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire et ses forêts	
1 2 3 4	← Niveau de priorité	
MOA	MOE	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> Pays Pyrénées Méditerranée 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail Trame Vieux Bois : CEN, Département, DDTM, DREAL, OFB, CNPF-IDF, ONF, SPF, IML, EF/GFP/Coopératives, Réserves Naturelles, Natura 2000, Associations naturalistes, autres. Communes 	
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026	
Référence	Animation continue	
Description	<p>Les vieilles forêts (forêts à la fois anciennes et mûres) présentent des caractéristiques uniques en termes d'habitats et de biodiversité, avec une richesse spécifique qui leur est propre (complexe saproxylique très développé par exemple). Pour cette raison, les politiques nationales, régionales et départementales visent à la préservation de l'état de ces forêts (et forêts subnaturelles de manière générale)</p> <p>Une étude d'identification des vieilles forêts menée par le DYNAFOR et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) a recensé les forêts anciennes (16 800 ha sur le Pays Pyrénées Méditerranée) du massif des Pyrénées. Seuls 336 hectares constituaient les vieilles forêts du territoire. Le département des Pyrénées-Orientales est celui qui présente le moins de vieilles forêts à l'échelle pyrénéenne (moins de 4%). Il apparaît donc important de mettre en œuvre des modes de gestion pour (1) préserver les vieux bois existants, (2) laisser se développer (libre évolution ou quasi-libre évolution) certains îlots/parcelles/continuums vers la senescence dans le but de densifier la trame sur le long terme.</p> <p>En prenant appui sur les travaux déjà entrepris- notamment identification et de maîtrise foncière menés par le CEN, de la gestion des Réserves Naturelles Nationales, des campagnes de sensibilisation des propriétaires forestiers privés (CNPF/SPF/PPM) à l'aide de l'IBP - les partenaires de la CFT souhaitent élaborer et mettre en œuvre une stratégie <i>Trame Vieux Bois en devenir</i>. Cela nécessite de combiner des approches spatiales, par niveau d'enjeu, par type d'habitat avec des outils réglementaires, fonciers et d'animation.</p>	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un groupe de travail permanent et partage des ressources de travail dédiées Elaboration de la stratégie Trame Vieux Bois : définition d'objectifs (spatialisés ; pour chaque structure), cartographies, boîte à outils Mise en œuvre d'actions opérationnelles par les parties prenantes : maîtrise foncière, mesures de gestion différencierées, sensibilisation, etc. 	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> Implication de l'ensemble des partenaires 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> CFT Actions 2024-2026 : action n°5, 18 Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 3.2.3, 3.2.4/PCAET LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 	
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie 	
SLDF - Thématique régionale traitée	environnement et biodiversité en forêt	
Budget - Financement (à titre indicatif)		
Animation et stage dédié inclus dans la démarche CFT		

	<p>Etudes, Investissements :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FNADT Massif des Pyrénées • Région Occitanie • Conseil départemental des Pyrénées-Orientales • Fonds privés, mécénat
	<p>Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie Trame Vieux Bois élaborée, communication faite sur la démarche • « Boite à outils » pour la maîtrise de la gestion sur les espaces ciblés disponible • Nombre d'hectares sous maîtrise « forte » de gestion compatible TVBo • Nombre d'hectares sous maîtrise « faible » de gestion compatible TVBo • Nombre d'habitats type avec des surfaces maîtrisées pour gestion TVBo
Version de la fiche	V1

MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE MULTIPARTENARIALE EN FAVEUR DU RENOUVELLEMENT FORESTIER			N°18
Bénéficiaire(s) direct(s)	Propriétaires forestiers (Etat, collectivités, privés)		
1 2 3 4			← Niveau de priorité
MOA	MOE		Partenaires
Pays Pyrénées Méditerranée	GT Renouvellement forestier : DDTM, ONF, CNPF, SPF66, CD66, EF/GFP/coopératives, URCOFOR, EPCI/Communes, DSF, INRAE, Université-Recherche		
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026		
Référence	Animation continue		
Description	<p>Le changement climatique et ses effets ont pour conséquence de perturber certains équilibres naturels de la forêt, de condamner certains peuplements et rendre inadaptés certains modes et choix de gestion sylvicoles. Des solutions (ou pistes de solutions) issues de la R&D doivent donc être partagées entre les acteur·rices du monde forestier. Ensuite, il y a un intérêt à informer, accompagner et outiller (techniquement et financièrement) les propriétaires forestiers publics et privés.</p> <p>Via l'animation d'une arène de coopération, les partenaires forestiers de la CFT pourront s'engager dans une démarche commune pour agir en faveur d'un bon renouvellement de la forêt. Le renouvellement comprend : la régénération opportune des peuplements en place, la substitution d'essence(s) par installation naturelle ou assistée, le changement de régime et/ou de traitement sylvicole, l'expérimentation.</p>		
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Formalisation du groupe de travail, pour partage d'information et actions communes sur : adéquation des essences en place aux stations, expérimentations, suivi sanitaire, équilibre sylvocynégétique, équilibre sylvopastoral – Création de la boîte à outils pour le renouvellement forestier 		
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires • Adaptation des outils notamment financiers aux problématiques locales 		
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°5, 13, 24, 32 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT)/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 		
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie • France 2030 : Renouvellement forestier 		
SLDF - Thématique régionale traitée	: amélioration et dynamisation de la sylviculture		
Budget - Financement (à titre indicatif)			
Animation incluse dans la démarche CFT.			
Etudes, investissements :	<ul style="list-style-type: none"> • ADEME • FNADT Massif des Pyrénées (action 1.c) 		
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue régulière du groupe de travail / création d'un canal de diffusion interacteurs • Boîte à outils créée et communiquée aux propriétaires • Nombre d'hectares de forêts renouvelés (2024-2026 et à plus long terme) 		
Version de la fiche			V1

CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION-RESSOURCES POUR LE DEPLOIEMENT DE L'INDICE DE BIODIVERSITE POTENTIELLE			N°19
Bénéficiaire(s) direct(s)	Propriétaires forestiers ETF / Exploitants forestiers Scolaires		
	1 2 3 4		
MOA	MOE		
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • CNPF, IDF • Pays Pyrénées Méditerranée • SPF66 • CD66 • EF-GFP • IF 		
Période	<input type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026A		
Récurrence	Ø		
Description	<p>Le déclin actuel de la biodiversité montre la nécessité d'agir en faveur de pratiques plus durables, non seulement dans les espaces où un enjeu fort est identifié mais sur tous les milieux naturels, dont ceux qui font l'objet d'une gestion pour l'exploitation-extraction des ressources (comme la production de bois).</p> <p>L'<i>Indice de Biodiversité Potentielle (IBP)</i> est un outil d'évaluation des peuplements forestiers à accueillir les différents cortèges d'espèces de ce milieu. Développé par l'IDF-CNPF, il est utile pour définir des opérations de préservation lors de la gestion sylvicole courante mais aussi pour proposer des choix de gestion favorables au développement de cortèges non encore présents : par exemple des mesures en faveur du maintien d'essences « accompagnatrices » ou d'autres visant à la conservation des gros bois morts, des zones humides intra forestières.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée et l'IDF-CNPF ont, depuis plus de dix ans, régulièrement mis en œuvre des campagnes de diagnostics IBP au profit des propriétaires forestiers privés. Les dernières campagnes (en 2021 et 2022) ont permis de représenter plus de 1200 hectares (soit plus de 2% de l'ensemble des forêts privées sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée).</p> <p>Le CNPF a participé localement au projet de coopération Life BIORGEST avec son homologue de Catalogne Sud (le CTFC). Ce projet clôturé en 2023 a permis la mise en place de placettes avec des modes de gestion différenciés, qui font l'objet de diagnostics IBP avant/après pour évaluer les pratiques les plus adaptées au maintien de la biodiversité forestière. Parmi les placettes du projet, 2 sont situées sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée.</p> <p>Enfin l'IDF a développé des adaptations de l'IBP dans plusieurs pays méditerranéens (Espagne : Catalogne, Italie).</p> <p>Forts de ces actions menées, mais aussi de l'expertise détenue par l'IDF en matière de formation (notamment les formations de gestion de l'arbre en milieu agricole), l'IDF-CNPF et le Pays Pyrénées Méditerranée souhaitent développer un module de formation mixte digitale (FMD), accueilli sur une plateforme (aussi à mettre en place) afin de pouvoir former différents publics tels que : les propriétaires forestiers, les entreprises de l'amont forestiers, les agents du CNPF.</p> <p>Avec la dématérialisation croissante de l'offre de formation, à tout niveau, le système FMD qui allie formation distancielle tuteurée et ateliers de terrain, a prouvé son efficacité par l'ancrage fort des acquis chez les participant·es.</p>		
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation (Campagnes PPM ; projet BIORGEST) • Création d'une formation mixte digitale • Suivi des publics formés 		
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de portage (priorisation au niveau du calendrier) • Source(s) de financement trouvé(s) 		
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée			

	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°5 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 3.2.4/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
Cadre stratégique	
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie
SLDF - Thématique régionale traitée	environnement et biodiversité en forêt
Budget - Financement (à titre indicatif)	
Estimation : 50 000€	
Cofinancement identifié :	
	<ul style="list-style-type: none"> • LEADER
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	
	<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme et module de formation créés • Nombre de participant·es
Version de la fiche	V1

PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DES ARBRES REMARQUABLES DU PAYS PYRENEES MEDITERRANEE		N°20
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire et ses forêts	
1 2 3 4	← Niveau de priorité	
MOA	MOE	
Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> Groupe de travail Arbres remarquables : PPM, A.R.B.R.E.S, AP66, CNPF, ONF, SPF66, CEN, AURCA, PAHT, CD66, IF, et autres partenaires. Collège citoyen du Pays Pyrénées Méditerranée 	
Période	☒2024B ☒2025 ☒2026	
Référence	Animation continue	
Description	<p>L'action « Arbres remarquables » inscrite à la dernière CFT a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lancer une campagne participative de recensement des arbres remarqués Constituer une base de données de ces arbres Animer un groupe de travail avec des technicien·nes aux expertises transversales (forêt, tourisme, culture) Définir des critères « objectifs » de sélection Désigner des arbres remarquables sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée Imaginer des pistes d'actions pour la préservation et la valorisation de ces arbres <p>Dans la continuité de cette première animation, la présente action visera à la mise en œuvre d'opérations telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> Labellisation (locale, nationale) des arbres Préconisations de gestion pour les propriétaires/gestionnaires Inscriptions dans les documents d'urbanisme Valorisation dans l'art et la culture, la bibliographie Valorisation dans l'offre touristique et de découverte du patrimoine Et autres 	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Animation du groupe de travail « Arbres remarquables » (Accueil d'un stage possible) 	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> Implication des partenaires 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> CFT Actions 2024-2026 : action n°21 LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » Stratégie culturelle / Mire Tournages 	
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie 	
SLDF - Thématiques régionales traitées	: environnement et biodiversité en forêt, loisirs et tourisme en forêt	
Budget - Financement (à titre indicatif)		
Animation et potentiel stage inclus dans la démarche CFT		
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions du groupe de travail Nombre d'actions menées Nombre d'arbres ayant bénéficié d'une action opérationnelle 	
Version de la fiche	V1	

CREATION D'UN REFERENTIEL DE RESSOURCES ET FORMATIONS POUR LA BONNE GESTION DU PATRIMOINE ARBORE URBAIN		N°21
Bénéficiaire(s) direct(s)	Elu·es et agents des collectivités Entreprises	
1 2 3 4		← Niveau de priorité
MOA	MOE	Partenaires
Arbre et Paysage 66 CNFPT Communes		<ul style="list-style-type: none"> • PPM/PNRPC • Elne • PNRPC • CD66 • FFP / Entreprises du paysage
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024B <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026	
Récurrence	Ø	
Description	<p>De nombreux cas d'observation sur le terrain comme de contentieux en justice montrent que la gestion de l'arbre hors forêt peut-être à l'origine de conflits. Ils montrent aussi que cette gestion est souvent traitée dans un cadre qui oppose les enjeux économique (budget et capacité technique accessible), sociaux (la sécurité des personnes et l'engagement de la responsabilité des propriétaires) et environnementaux (le maintien d'arbres matures et de leurs aménités).</p> <p>Aussi, la qualité de la gestion observée est très variable, parfois pas à la hauteur de l'enjeu pour la biodiversité, le paysage, le patrimoine ainsi que pour l'adaptation au changement climatique dans les zones artificialisées.</p> <p>Une expertise sur la gestion sanitaire et mécanique des arbres individuels, d'alignement ou de parcs se développe rapidement et l'on sait maintenant proposer une gestion qui associe la définition précise de l'état des spécimen avec des mesures de gestion adaptées et rarement destructrices.</p> <p>Les partenaires de la CFT souhaitent proposer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une mise en cohérence des nombreuses ressources/formations sur la gestion et le déploiement de l'arbre en ville, leurs diffusion - L'organisation stages de formation des personnels qui décident et mettent en œuvre cette gestion grâce à l'intervention d'entreprises expertes 	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Animation pour la concertation entre les différents acteurs proposant de l'information/formation sur le sujet • Mise en place de formation pour les agents techniques et plus généralement élus communaux 	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à des financement 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 1.3.1, 1.3.4, 2.1.1/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 	
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie 	
SLDF - Thématique régionale traitée : prévention des risques		
Budget - Financement (à titre indicatif)		
Cycle de formation financé pour des technicien·nes locaux : 50 000€		
Cofinancement identifié :	<ul style="list-style-type: none"> - CNFPT / CD66 	

-	LEADER
-	EPCI
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	
<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de formations organisées / Nombre de participant·es ● Nombre de ressources techniques diffusées 	
Version de la fiche	V1

ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRESERVATION ET LE REDEPLOIEMENT DES HAIES, LE DEVELOPPEMENT DE L'AGROFORESTERIE ET DES FORETS NOURRICIERES		N°22
Bénéficiaire(s) direct(s)	Agriculteur·rices, collectivités Le territoire	
1 2 3 4		← Niveau de priorité
MOA	MOE	
<ul style="list-style-type: none"> • AP66 • Sol Vivant Méditerranée • Commune d'Elne 		<ul style="list-style-type: none"> • Pays Pyrénées Méditerranée • Conseil Départemental
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026	
Récurrence	Animation continue	
Description	<p>Arbre et Paysage 66 (AP66) est l'opérateur départemental technique de l'arbre et de la Haie et intègre le réseau régional AFAHC (Association de l'arbre et de la haie champêtre en Occitanie) qui regroupe les opérateurs de la haie. L'association permet l'implantation et le suivi de haies champêtres sur l'ensemble du département des Pyrénées-Orientales, avec le choix d'essences adaptées sous le label Végétal Local.</p> <p>La commune d'Elne a mis en œuvre un Atlas de la Biodiversité Communale et porte une stratégie de préservation de l'existant et redéploiements des habitats naturels, des espèces grâce à l'amélioration de la gestion et l'implication citoyenne. En particulier la commune souhaite travailler sur des actions pilotes d'identification des haies et arbres structurants sur son territoire.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée à travers les deux démarches que sont la CFT et le Projet alimentaire territorial (PAT) travaillera en collaboration avec ces partenaires pour soutenir les projets démonstrateurs, la sensibilisation et l'implication citoyenne. Les projets pilotes et les démarches exemplaires menées permettront un retour d'expérience pour le reste du territoire.</p>	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Journées d'information/colloque • Journées d'animation sur le terrain • Réunions techniques entre les partenaires pour développer les projets structurants 	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Alimentaire Territorial Mar i Munt • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 1.3.1/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 	
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie • Pacte en faveur de la haie 	
SLDF - Thématique régionale traitée : agriculture et forêt		
Budget - Financement (à titre indicatif)		
Animation par les partenaires avec l'appui de la CFT		
Journée d'animation arbre et haies : inclus dans la fiche n°1		
Cofinanceurs identifiés :	<ul style="list-style-type: none"> - Région - Agence de l'eau RMC 	
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions menées avec l'appui de la CFT 	
Version de la fiche	V1	

ANIMATION DU SITE NATURA 2000 "RIVES DU TECH"			N°23
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire		
1 2 3 4			← Niveau de priorité
MOA	MOE		
En cours de définition			<ul style="list-style-type: none"> DDTM Réseau Natura 2000 COPIL Natura 2000 Rives du Tech
Période	☒2024B ☒2025 ☒2026		
Référence	Animation continue		
Description	<p>Le Tech, fleuve côtier structurant pour le Pays Pyrénées Méditerranée et son bassin versant sont à la base de la ressource en eau pour une majeure partie du territoire (en zone de montagne : prélèvement sur l'écoulement, absence de nappe phréatique étendue).</p> <p>Au-delà de cette précieuse ressource et de son rôle dans le paysage, la culture locale, le Tech et ses rives constituent un corridor écologique (identifié dans la Trame Verte et Bleue). Les « Rives du Tech » sont classées aux titres des directives européennes Natura 2000 « Oiseaux » et « Habitats » pour la préservation des milieux et espèces d'intérêt communautaire. Le site lie deux autres périmètres classés à Natura 2000 et Réserves Naturelles Nationales : les « Conques de La Preste » (aux sources du Tech) et l'« Embouchure du Tech et Grau de la Massane ».</p> <p>La conservation de l'Emyde lépreuse (<i>Mauremys leprosa</i>), espèce présente sur le site mais extrêmement rare en France constitue un enjeu exceptionnel. Cette espèce bénéficie d'un Plan National d'Action. On peut aussi citer un enjeu pour des espèces emblématiques et vulnérables telles le Desman des Pyrénées et la Loutre d'Europe, mais c'est l'importance générale du corridor et des milieux humides représentés qui doit être considérée pour la vitalité du territoire et de la biodiversité.</p> <p>Le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement du Tech et des Albères (SMIGATA) a porté l'élaboration (en 2012) et l'animation du DOCOB (document d'objectif : document cadre pour l'état des lieux, la stratégie d'intervention et les actions opérationnelles sur les sites Natura 2000). Par la suite l'animation a cessé. Les politiques régionales et nationales ambitionnent une effectivité d'animation continue sur l'ensemble des sites Natura 2000. Une prise en charge à 100% de l'animation est aujourd'hui proposée. Lors de la concertation pour l'élaboration de la CFT, les partenaires ont appuyé leur souhait de pouvoir à nouveau compter sur l'animation du site « Rives du Tech ».</p>		
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Animateur·rice compétent·e pour la mission avec du temps dédié à l'animation du DOCOB et la réalisation des mesures 		
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> Engagement d'une structure porteuse pour l'animation pérenne du site Candidature effective au dispositif FEAER-régional <i>ad hoc</i> Implication des partenaires, révision/renouvellement du DOCOB 		
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 		
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie 		
SLDF - Thématique régionale traitée : environnement et biodiversité en forêt			

	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Budget sur 3 ans pour l'animation : 200 000€ FEADER/Région prise en charge à 100%
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion/ Echanges pour évaluer les besoins/priorités/positionnement des parties prenantes • Animation effective (date de début)
Version de la fiche	V1

ACCOMPAGNEMENT DE L'AMELIORATION DES PRATIQUES DANS LES MASSIFS FORESTIERS (REDUCTION DES RISQUES, POLLUTIONS, NUISANCES)		N°24
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire et ses forêts	
1 2 3 4		← Niveau de priorité
MOA	MOE	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> SIVU des Albères CCA CCACVI CCHV CCV Communes OT/OTI Pays Pyrénées Méditerranée 	<ul style="list-style-type: none"> SIVU des Albères CCA CCACVI CCHV CCV Communes OT/OTI 	<ul style="list-style-type: none"> DDTM CNPF SPF66 ONF CA66 CD66 IML IF Tram 66
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026	
Référence	Animation continue	
Description	<p>Les différents usages et pratiques dans les massifs, par les habitant·es et les touristes, ont un impact sur la dégradation des habitats forestiers, sur les activités professionnelles qui y ont cours (élevage, exploitation forestière). Face au risque incendie, certains comportements mettent en péril l'intégrité même de la forêt.</p> <p>Hors réserves naturelles, les sources d'informations accessibles au grand public sur place (signalétique et points d'accueil) ou dématérialisées (site internet) sont assez réduites.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée et le SIVU des Albères souhaitent travailler à la mise en œuvre dès 2024 d'une signalétique de sensibilisation aux bonnes pratiques sur le périmètre des Albères. A destination des pratiquants de loisirs et des habitant·es, les affichages concerneraient : le risque incendie, le respect du bétail et des barrières pour le sylvopastoralisme, l'information sur l'exploitation du liège, le respect des droits de propriété privée, la réduction des nuisances et pollutions en faveur de la biodiversité.</p> <p>D'autres acteurs sur les massifs du Vallespir et des Aspres sont de la même façon demandeurs d'accompagnement.</p> <p>Au-delà de l'intérêt d'une signalétique compréhensible par tous, qui vulgarise la réglementation, une animation pourra être portée dans le cadre de la CFT afin de proposer la création d'un guide référentiel des comportements à adopter dans les massifs forestiers du territoire (contenu général et spécifique), à diffuser largement par différents médias.</p>	
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement sur le projet opérationnel du SIVU des Albères Retour d'expérience, visites pour les acteurs des autres massifs Concertation avec les intercommunalités et les offices de tourisme associées, les partenaires forestiers pour la création diffusion du référentiel, implication directes des parties prenantes dans la création du contenu pour une bonne appropriation. 	
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> Implication des partenaires 	
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> CFT Actions 2024-2026 : action n°13, 16, 25 Avenir Montagnes Ingénierie Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : 3.2.6, 3.3.2/ PCAET LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 	
Cadre stratégique		

	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie • Réglementation nationale (droits, interdictions, risques)
	SLDF - Thématiques régionales traitées : prévention des risques, environnement et biodiversité en forêt
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation incluse CFT Investissements immatériels et matériels : à définir plus en aval
	Cofinanceurs potentiels identifiés : <ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental - Fonds Vert
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs) <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation effective du projet sur les Albères • Mise en œuvre effective de la démarche multi-partenariale pour le guide référentiel
Version de la fiche	V1

REALISATION D'UN PLAN DE LA CIRCULATION DANS LES MASSIFS ET SA STRATEGIE ASSOCIEE A L'ECHELLE TERRITORIALE				N°25		
Bénéficiaire(s) direct(s)	Le territoire et ses forêts					
	1 2 3 4					
MOA	MOE		← Niveau de priorité			
• Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataire • EPCI/Communes 		<ul style="list-style-type: none"> • DDTM • ONF • SPF66, Propriétaires forestiers • CD66 			
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input type="checkbox"/> 2026					
Récurrence	Ø					
Description	<p>Une petite proportion d'usagers des massifs enfreint les droits en matière de circulation (Véhicules à moteur, vélo et piédestre dans une moindre mesure). Certaines activités motorisées sont même menées dans un cadre commercial de façon irrégulière. Ces pratiques créent des désagréments pour les propriétaires publics ou privés, les riverains, le vivant, les autres usagers des espaces naturels. Cette situation peut être à la source de risques et de tensions.</p> <p>Les élus communaux ne parviennent pas à réguler la circulation dans les massifs.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite s'engager aux côtés des collectivités locales pour la réalisation d'un plan de la circulation dans les massifs, présentant les opérations d'amélioration à mettre en œuvre.</p>					
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution d'un comité pour la réalisation du plan de circulation territorial - Approche cartographique (état des lieux, périmètres problématiques, « idéal », stratégie d'intervention) - Approche situationnelle (réponses face aux situations type rencontrées) - Choix d'une approche par l'efficacité présumée des actions pour réalisation (développement d'alternatives, aménagements, surveillance, etc.) - Focalisation sur la circulation VAM, études des circulations vélo et piédestre subsidiaires (selon priorisation de l'enjeu par le comité) 					
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Forte implication des parties prenantes • Financements accessibles pour réaliser le plan et les investissements qui en découlent 					
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°24 • Avenir Montagnes Ingénierie • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : 4.1.2 / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 					
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 / Stratégie régionale Biodiversité Occitanie • Réglementation nationale (droits, interdictions, risques) 					
SLDF - Thématiques régionales traitées	: prévention des risques, environnement et biodiversité en forêt					
Budget - Financement (à titre indicatif)						
Animation incluse CFT						
DREAL / DDTM						
12 000€						
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Comité constitué 					

	● Plan de circulation réalisé et communication faite
Version de la fiche	V1

A photograph of a group of people standing in a park-like area with large, spreading trees. Several people are visible in the background, some walking and some standing in small groups. In the foreground, there is a patch of dry, yellowish-brown grass.

AXE E :
RENFORCER LE LIEN
FORET-SOCIETE

FORMATION CONTINUE DES ELU·ES ET AGENTS DES COLLECTIVITES LOCALES SUR LES THEMATIQUES FORET-BOIS			N°26		
Bénéficiaire(s) direct(s)	Elu·es et agents des collectivités				
	1	2	3		
	4	← Niveau de priorité			
MOA	MOE	Partenaires			
<ul style="list-style-type: none"> URCOFOR Pays Pyrénées Méditerranée 		<ul style="list-style-type: none"> Département DDTM ONF Bois énergie 66, FIBOIS Occitanie, Bois des Pyrénées 			
Période	☒2024☒2025☒2026				
Récurrence	Animation continue - 1 date de formation territoriale/an				
Description	<p>Les élu·es ont de multiples compétences en lien avec le domaine forestier. Ils sont amenés à prendre des décisions en faveur de la préservation et de la valorisation des espaces forestiers, en tant que propriétaire forestier, aménageur du territoire, responsable de la sécurité des administrés et maîtres d'ouvrage de bâtiment public.</p> <p>Le but de l'action est d'informer et former les élu·es du Pays Pyrénées Méditerranée sur leurs rôles et responsabilités vis-à-vis de la forêt et de la filière forêt-bois, en répondant à leurs problématiques. Leur permettre de coopérer, faire des choix stratégiques et politiques face aux enjeux forestiers sur le territoire.</p>				
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une journée de formation annuelle pour les élu·es et agents des collectivités locales : thématiques selon les besoins prioritaires identifiés sur le territoire (gérer sa forêt avec l'ONF – mettre en œuvre les OLD – utiliser le bois local dans les aménagements publics – développer le bois-énergie, etc.) Formations sous format webinaire et partout en Occitanie, journées visite-retour d'expérience Potentiellement : organisation de voyage(s) d'étude spécifiquement pour les élu·es et agents des collectivités locales du Pays Pyrénées Méditerranée sur les problématiques prioritaires rencontrées Mise à disposition des ressources techniques, financières et en formation via le bulletin de veille et la lettre d'information du Pays Pyrénées Méditerranée et le site internet de la CFT 				
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> Participation active des élu·es et agents des collectivités locales 				
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> CFT Actions 2024-2026 : action n°1 Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : 1.2.1/ PCAET LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 				
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 Stratégie Nationale Biodiversité 2030 Stratégie Nationale Bas Carbone Loi Climat et Résilience 				
SLDF - Thématique régionale traitée	: suivi-animation-évaluation				
Budget - Financement (à titre indicatif)					
Animation incluse dans la CFT					

La formation et l'accompagnement des élu·es locaux sur les thématiques forêt-bois, via l'URCOFOR Occitanie, est financée par la région Occitanie.

Budget pour un voyage d'étude sur 2 jours en Occitanie pour 7 participant·es :

DEPENSES				RECETTES	
Poste	Coût unitaire TTC	Quantité	Coût total TTC		
Location minibus	749,87	1	749,87 €	Inclus dans l'animation CFT (voir fiche-action n°1)	
Carburant	58,96	1	74, 96 €		
Péages	8,00	2	16,00 €		
Hébergement (1 nuit) – Petit déjeuner	84,00	7	588,00 €		
Restauration (2 déjeuner, 1 diner)	60,00	7	420,00 €		
TOTAL			1832, 83€	TOTAL	1832, 83 €

Convention territoriale entre le Pays Pyrénées Méditerranée et l'URCOFOR : 600€/an.

Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)

- Nombre de formation et visites proposées sur le territoire et par le territoire
- Nombre total de participant·es aux formations et visites

Version de la fiche

V1

COMMUNICATION AUTOUR DE LA FORET, DES FILIERES, DES PARTENAIRES ET DES PROJETS DE LA CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE			N°27		
Bénéficiaires directs	Pays Pyrénées Méditerranée, Collectivités, Habitants-es, Entreprises, Grand public				
1 2 3 4			← Niveau de priorité		
MOA	MOE	Partenaires			
• Pays Pyrénées Méditerranée	• Pays Pyrénées Méditerranée • Parties prenantes de la CFT • Prestataires	• Parties prenantes de la CFT • MOA Actions			
Période	<input checked="" type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026				
Récurrence	Animation continue				
Description	<p>Différents diagnostics à l'échelle nationale comme locale font état d'un écart parfois abyssal entre l'état des forêts et le fonctionnement de la filière bois d'un côté et la connaissance/vision que peut en avoir la société civile - décideurs compris, de l'autre. Cette situation peut à la fois peser sur la qualité des décisions et des opérations menées, être un frein au bon fonctionnement et développement d'activités vertueuses liées à la forêt et au bois, comme un frein à l'amélioration des pratiques de ce secteur. De plus, le « monde forestier », pas historiquement connu comme un bon communiquant, reste relativement méconnu ce qui vaut aujourd'hui l'expression « les forestiers doivent sortir du bois ».</p> <p>Il apparaît donc important que la CFT concoure à rapprocher le « monde forestier » dans sa diversité (gestionnaires, conservateurs, scientifiques, propriétaires, exploitants, agriculteurs-éleveurs, artisans, etc.) avec lui-même et avec le reste de la société civile, pour améliorer les connaissances et favoriser l'esprit critique collectif. La communication doit permettre d'accéder à une vision générale sur l'écologie, l'histoire et l'état et la gestion des forêts, ses enjeux et l'importance des filières adossées pour les publics cible ; d'appréhender ces aspects au niveau territorial avec le projet CFT et ses parties prenantes, les projets structurants mis en œuvre (objet de la présente action) et par le partage de ressources pédagogiques-artistiques-culturelles, l'évènementiel(voir actions suivantes).</p> <p>La CFT est une démarche volontariste et multi-partenariale qui a pour plus-value, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en réseau, afin d'accompagner les opérations et projets du secteur forêt-bois via par le porter à connaissance des nombreuses structures compétentes - La mise en avant des partenaires et des projets menés dans le cadre de la CFT - L'accès facilité à un annuaire d'entreprises locales y adhérent - La production de ressources partageables(pédagogiques, techniques, financières) - L'amélioration des connaissances forestières pour le plus grand nombre, grâce à un travail de vulgarisation 				
Modalités de réalisation	<p>La définition puis mise en œuvre d'un nouveau plan de communication-afin de choisir et adapter les contenus aux publics ciblés- comprenant une stratégie médias (site Internet, réseaux sociaux, presse, radio, TV) et une charte graphique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux évènements partenaires sur le territoire - Création et la gestion de nouvelles pages internet pour la Charte forestière de territoire (simplification, amélioration de l'attractivité, présentation et lien vers partenaires, étude de modules pour les contributeurs ...) - Production des contenus, de supports de communication partageables (affiches), kakémonos, mise en valeur de l'étude ressource - Animation des réseaux sociaux CFT (seuls les réseaux les plus pertinents feront l'objet d'une animation) - Organisation de séquences « forêt » à la radio avec les partenaires - Intégration et la mise en valeur de l'annuaire entreprises bois-liège (outil Localisez !) 				

	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour régulière de la base des contacts de la CFT sur le nouvel outil gestionnaire dédié - Simplification et standardisation des modèles de communication formelle de la CFT dans le cadre de la politique de sobriété-efficacité menée par le Pays Pyrénées Méditerranée - Partage des actualités et ressources dans le bulletin de veille et la lettre d'information du Pays Pyrénées Méditerranée.
	Conditions de réussite présupposées
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication active des partenaires
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée
	<ul style="list-style-type: none"> • Avenir Montagnes Ingénierie • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » • Stratégie culturelle/Mire Tournages • GRANULAR • PAT Mar i Munt
	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 • Stratégie Nationale Bas Carbone
	SLDF - Thématique régionale traitée : suivi-animation-évaluation
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Inclus dans la fiche n°1
	Animation incluse dans la CFT
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participation active à des évènements grand public ou à cible spécifique (entreprises, élu·es, étudiants) • Création et animation effective du site internet CFT, intégration effective de l'annuaire pro • Réalisation effective des séquences radio
	Version de la fiche
	V1

Axe E : Renforcer le lien forêt-société // Le partage d'une culture forestière territoriale	CREATION ET DIFFUSION DE RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET ARTISTIQUES "FORET-BOIS" GRAND PUBLIC		N°28
	Bénéficiaire(s) direct(s)	Grand public Scolaires	
	1 2 3 4		← Niveau de priorité
	MOA	MOE	Partenaires
			<ul style="list-style-type: none"> PPM / PNRPC / IF Kimiyo / Tram 66 / FRNC / Autres partenaires Département
	Période	☒2024☒2025☒2026	
	Référence	Animation continue	
	Description	<p>Le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite promouvoir l'éducation à l'environnement et au développement durable sur son territoire.</p> <p>Il existe une réelle demande d'outils et d'accompagnement par les animateur·rices et sur les évènements grand public.</p> <p>Grâce au concours du Département et à une convention avec le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes et l'association Initiation à la Forêt, une exposition « A la rencontre des forêts des Pyrénées-Orientales » est mobilisée sur l'ensemble du territoire départemental.</p> <p>D'autres ressources comme un mallette de jeux sur le thème de la forêt et une affiche pédagogique aussi développées lors de programmes précédents sont aussi rendues disponibles.</p> <p>Dans le cadre de l'animation de la CFT, il serait pertinent de proposer une Fresque de la forêt du Pays Pyrénées Méditerranée, sur le modèle de la Fresque du Climat, outil de sensibilisation pour le grand public et de prospective pour les décideur·ses.</p> <p>Des évènements-concours artistiques ouverts aux citoyens seront organisés, afin de mettre en avant la forêt, ses aménités et filières associées.</p> <p>Autour des éléments existants, et avec la production de nouveaux supports et programmes, il sera intéressant de proposer un centre de ressource avec une visibilité accrue. Cette action nécessite une collaboration entre les différentes structures concernées par ces activités.</p>	
	Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Implication pour le festival organisé par l'association Kimiyo en Haut-Vallespir en 2024 sur le thème de la forêt - Production d'une Fresque forestière du Pays Pyrénées Méditerranée - Production d'un jeu de carte forestier territorial pour les lieux d'accueil du public - Acquisition d'ouvrages - Création de la plateforme de partage de ressources (exposition départementale, exposition Artisans du bois du PNRPC, jeux, ouvrages) - Concours d'art grand public : dessin, photographie, objet bois/liège (professionnels) - Intégration de recettes de cuisine avec les produits forestiers dans le cadre du projet PAT Mar i Munt 	
	Conditions de réussite présupposées		
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » • Stratégie culturelle/Mire Tournages 	
	Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 	

	SLDF - Thématique régionale traitée : suivi-animation-évaluation
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Inclus dans la fiche n°1
	Inclus dans l'animation CFT
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ressources • Nombre d'évènements avec implication/participation de la CFT
Version de la fiche	V1

MONTAGE DE PROJETS PEDAGOGIQUES, DONT AIRES TERRESTRES EDUCATIVES SUR PLUSIEURS COMMUNES			N°29		
Bénéficiaire(s) direct(s)	Scolaires Grand public				
1 2 3 4		← Niveau de priorité			
MOA	MOE	Partenaires			
Etablissements scolaires	Association Initiation à la Forêt (IF)	<ul style="list-style-type: none"> • Communes • Pays Pyrénées Méditerranée • Organismes techniques forestiers 			
Période	☒2024 ☒2025 ☒2026				
Récurrence	Animation continue				
Description	<p>L'association Initiation à la Forêt, propose des programmes pédagogiques de sensibilisation à l'environnement, en particulier sur la multifonctionnalité des forêts, le risque incendie et les répercussions de ce type d'évènement pour le milieu naturel et la société. Elle intervient principalement dans le cadre scolaire, via l'opération « A l'école de la forêt » ou par la mise en place de projets Aires Terrestres Educatives (ATE) soutenus par l'OFB.</p> <p>Sur le territoire du Pays Pyrénées Méditerranée aucun site actif ne rentre actuellement dans le cadre du programme ATE et la mobilisation d'autres opérations de sensibilisation en milieu scolaire par les associations qualifiées méritent d'être déployées davantage.</p> <p>La CFT souhaite donc accompagner les projets de désignation et qualification d'ATE ou autres sentiers de sensibilisation-éducation sur son territoire, afin d'accueillir les scolaires, les personnes en situation de handicap et le grand public de manière générale. Pour ce faire, une aide à la définition des opérations techniques à mener sur le plan de l'aménagement pour l'accessibilité-sécurité comme sur la création du contenu pédagogique, et la recherche de financement peut être apportée propriétaires qui veulent ouvrir leur espace forestier aux usages susmentionnés.</p> <p>Un projet d'aménagement est actif sur la commune de Céret.</p> <p>Les possibilités sur un ancien site projet au Mas del Ca à Sorède doivent être évaluées.</p>				
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement pour le site-projet de Céret • Evaluation des conditions pour le site-projet de Sorède • « AMI » accompagnement vers ATE des établissements volontaires, pour aider à la qualification d'un site et au montage de projet dans la cadre du dispositif OFB • Aide à la constitution du programme d'intervention des partenaires forestiers 				
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignant·es volontaires et impliqué·es pour mettre en place un programme ATE ou autres programme pédagogique sur la forêt. • Communes ou autres propriétaires mettant à disposition des espaces forestiers propices, avec mise en œuvre d'aménagements (si nécessité) • Cofinancements rencontrés 				
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 				
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 				
SLDF - Thématique régionale traitée : suivi-animation-évaluation					

	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation incluse dans la démarche CFT
	Cofinanceurs potentiels identifiés :
	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil départemental - OFB (Etat) - Mécénat
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre d'ATE actives sur le territoire ● Nombre
	Version de la fiche
	V1

	CREATION ET ANIMATION D'UN OBSERVATOIRE DE L'EVOLUTION DES PAYSAGES NATURELS			N°30		
Bénéficiaire(s) direct(s)	Grand public					
1 2 3 4		← Niveau de priorité				
MOA	MOE		Partenaires			
Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Pays Pyrénées Méditerranée • Prestataires 		<ul style="list-style-type: none"> • SMCGS • Collège citoyen du Pays Pyrénées Méditerranée 			
Période	☒2024☒2025☒2026B					
Récurrence	Amélioration continue					
Description	<p>La méconnaissance de l'état des espaces naturels, de la dynamique des paysages et des mécanismes à l'origine des changements constitue un frein à l'imagination des socio-écosystèmes futurs souhaitables, de ce qu'il faut mettre en œuvre pour les réaliser.</p> <p>Les facteurs globaux couplés à des spécificités territoriales sont à prendre en compte, par exemple l'évolution de l'agriculture, celle des productions recherchées en forêt, le changement de la façon d'habiter les villages, les infrastructures routières, etc.</p> <p>Le Canigó Grand Site a lancé fin 2023 son action d'Observatoire Photographique du Paysage, exercice codifié qui permet de suivre l'évolution du territoire concerné pour d'implémenter en conséquence une stratégie à long terme pour préserver les paysages et ressources souhaitées</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée souhaite s'associer à cette démarche et développer de façon complémentaires des outils d'animation et vulgarisation sur l'évolution des paysages à travers le temps : Un des objectifs recherché est de lutter contre l'éco-anxiété, en montrant que les paysages du territoire, dont la forêt représente la majeure partie aujourd'hui, ont évolués très rapidement à travers l'histoire, étant source de bénéfices comme de préjudices pour les sociétés. Il s'agit sensibiliser sur le caractère inéluctable de ce processus de changement, dirigé par les forces naturelles et choix humains, preuve que les populations ont un rôle à jouer face au changement climatique.</p>					
Modalités de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une exposition photographique itinérante - Volet "Hier, Aujourd'hui, Demain" (développement de « Story Maps ») - Version numérique & immersion - Résidence d'artiste(s) 					
Conditions de réussite présupposées	<ul style="list-style-type: none"> • Financements rencontrés 					
Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée	<ul style="list-style-type: none"> • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) / PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » • Stratégie culturelle / Mire Tournages 					
Cadre stratégique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 					
SLDF - Thématique régionale traitée	: suivi-animation-évaluation					
Budget - Financement (à titre indicatif)						
Animation incluse dans le cadre de la démarche CFT						
Prestations : à définir						
Cofinanceur potentiels :	<ul style="list-style-type: none"> - DREAL - Fonds Vert 					

	<p>- DRAC</p> <p>Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Outils effectivement développés et diffusés ● Nombre d'animation grand public réalisées
	Version de la fiche V1

Axe E : Renforcer le lien forêt-société // L'ouverture du dialogue forestier	CREATION D'UN PREMIER CYCLE TERRITORIAL MICRO-CONFÉRENCES & CINEMA SUR LE THEME DE LA FORET		N°31
	Bénéficiaire(s) direct(s)		Grand public
	1 2 3 4	← Niveau de priorité	
	MOA		Partenaires
	<ul style="list-style-type: none"> • Pays Pyrénées Méditerranée 		<ul style="list-style-type: none"> • Association Cinémaginaire • Court-circuit 66 • Pays Pyrénées Méditerranée • Collectivités locales • Partenaires CFT • Collège citoyen PPM
	Période		<input checked="" type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input type="checkbox"/> 2026
	Réurrence		Selon résultats
	Description		
	<p>Au sein d'un territoire aussi forestier que celui du Pays Pyrénées Méditerranée, il apparaît naturel de pouvoir faire écho aux efforts faits (et couronnés de succès) en matière d'accueil, éducation, vitalité de l'art cinématographique, en proposant une itinérance ciné-débat sur le thème de la forêt (au sens large). Ce type d'évènement est particulièrement adapté pour proposer une ouverture à la thématique pour un public non forcément initié ni forcément intéressé au départ.</p>		
	<p>Le Pays Pyrénées Méditerranée a récemment collaboré avec des acteurs tels que Cinémaginaire (association qui assure en calendrier régulier les projections sur beaucoup de communes rurales du territoire) et Court-Circuit 66 (association qui propose un festival court-métrage itinérant largement enrichi par des débats et évènement artistiques associés). La qualité de l'organisation et le succès de ces démarches suscitent un intérêt pour approfondir ce type de collaboration.</p>		
	<p>Pourront aussi être organisées des animations « Cap del futur » au format différent, sur l'exemple des évènements « Pint of science », dans des cafés du Pays. Le but : partager, dans une ambiance conviviale, des réflexions et solutions pour la transition écologique mais aussi combattre l'éco-anxiété par le dialogue et l'action. Des acteurs locaux expérimentateurs ou experts interviendront pour des dates dévolues au thème « forêt-bois ».</p>		
	Modalités de réalisation		
	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'un premier cycle cinématographique territorial sur le thème de la forêt (cadrage du festival et chiffrage ; proposition et sélection des œuvres cinématographiques par le Collège citoyen du Pays Pyrénées Méditerranée - Organisation d'un cycle grand public d'information-débat itinérant et multithématiques « Cap del futur », exemples : <i>Jardins méditerranéen adapté aux conditions climatiques</i> ; <i>Matériaux et construction biosourcée</i> ; <i>Histoire des forêts catalanes (transfrontalier)</i> ; <i>A la rencontre de la biodiversité forestières, arpenter les bois dans le respect de ses habitants</i> 		
	Conditions de réussite présupposées		
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires • Qualité de la promotion de ces évènements 		
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée		
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie culturelle / Mire Tournages • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 1.2.1/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 		
	Cadre stratégique		
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 		
	SLDF - Thématique régionale traitée : suivi-animation-évaluation		
	Budget - Financement (à titre indicatif)		
	Inclus dans la fiche n°1		
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)		

	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'évènements proposés• Nombre de participant·es
Version de la fiche	V1

<p>Axe E : Renforcer le lien forêt-société / L'ouverture du dialogue forestier</p>	ORGANISATION D'UN COLLOQUE ARBRE, FORET, TERRITOIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE		N°32
	Bénéficiaire(s) direct(s)	COPIL CFT Grand public	
	1 2 3 4		← Niveau de priorité
	MOA	MOE	Partenaires
	<ul style="list-style-type: none"> • Forêt Méditerranéenne • Pays Pyrénées Méditerranée 		<ul style="list-style-type: none"> • COPIL CFT
	Période	<input type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input type="checkbox"/> 2026	
	Récurrence	Evènement unique	
	Description		
	<p>La question de la transition écologique et énergétique pose de nombreuses interrogations aux acteur·rices du territoire sur les paradigmes comme sur les changements et actions à engager. Les acteur·rices de la recherche et les pionniers vertueux ont une longueur d'avance mais souhaitent confronter leurs savoirs et pratiques au reste de la société civile pour que celles-ci puissent être adaptées et réalisées largement.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée et l'association Forêt Méditerranéenne ont déjà organisé avec succès des rencontres sur le territoire en 2016. Dans le cadre de la CFT, pourra être organisé un colloque de portée nationale/internationale (souhait de la participation des partenaires catalans) qui porterait sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forêts de demain en Pays Pyrénées Méditerranée : projections climatiques, réponse de la biodiversité et répercussions, débat sur les choix de gestion, sur le déploiement d'essences autochtones/allochtones, filières adaptées - Place et gestion de l'arbre en ville : physiologie et mécanique de l'arbre, gestion sanitaire de haute qualité (mieux gérer pour sécuriser en conservant le patrimoine arboré en place) - Prospective pour le territoire et les espaces méditerranéens : co-construction des paysages souhaités, moyens à mettre en œuvre pour réussir. <p>Le format opportun serait l'organisation d'un évènement ouvert sur une à deux journées. Les intervenants experts ainsi que certaines personnalités spécialistes associées seraient invitées dans ce cadre, avec une prise en charge des frais. Une bonne représentation du grand public serait souhaitable en plus de celle des décideur·ses</p>		
	Modalités de réalisation		
	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation évènementielle avec l'appui d'un·e stagiaire • Conférence en salle, tables rondes, ateliers et visites sur le terrain • Intermèdes culturels/artistiques 		
	Conditions de réussite présupposées		
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires • Choix du calendrier et des créneaux • Accès à des subventions 		
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée		
	<ul style="list-style-type: none"> • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 1.2.1/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » 		
	Cadre stratégique		
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale - CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience 		

SLDF - Thématique régionale traitée : amélioration et dynamisation de la sylviculture, environnement et biodiversité en forêt	
Budget - Financement (à titre indicatif)	
Estimation : 15 000€	
Cofinancement potentiels :	
<ul style="list-style-type: none"> - LEADER - Conseil départemental - DREAL/DRAAF 	
Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)	
<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation effective du colloque 	
Version de la fiche	V1

Axe E : Renforcer le lien forêt-société // L'accueil inclusif des pratiques loisirs et de proximité	AMENAGEMENT D'UN PARCOURS DECOUVERTE ACCESSIBLE A TOUS SUR LE SITE FORESTIER DE L'OUILLAT (ALBERES)		N°33					
	Bénéficiaire(s) direct(s)	Personnes en situation de handicap Grand public						
	1 2 3 4		← Niveau de priorité					
	MOA	MOE	Partenaires					
	<ul style="list-style-type: none"> • ONF • Commune de Laroque-des-Albères • CCACVI • Commune de l'Albère • CCV 		<ul style="list-style-type: none"> • Chalet de l'Albère • Pays Pyrénées Méditerranée • Assoc. NATAPH 66 • Assoc. IF • Département 					
	Période	☒2024 ☒2025 ☐2026						
	Récurrence	∅						
	Description							
	<p>L'espace forestier qui s'étend du col de l'Ouillat au Pic Néoulous est un site à caractère exceptionnel : au sommet du massif des Albères, il offre, dans un écrin de forêt, une vision spectaculaire sur les deux versants de la Catalogne et sur la Méditerranée.</p>							
	<p>Aussi cet espace est fréquenté tout au long de l'année par les habitant·es et les touristes pour des pratiques diverses : randonnée avec notamment le passage du GR10, marche nordique, vélo, escalade, détente et restauration au chalet de l'Albère.</p>							
<p>Un sentier de découverte accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) avait été aménagé au sein de la forêt domaniale (sur la commune de Laroque-des-Albères) pour permettre un accès plus inclusif aux espaces naturels. Le tracé du sentier s'étendait du chalet de l'Albère au cœur de la forêt sur une longueur de 600 mètres, en empruntant une piste forestière. Des panneaux pédagogiques et d'interprétation, aujourd'hui disparus ou dégradés par les éléments, permettaient notamment d'en apprendre plus sur l'écologie forestière et les essences observées.</p>								
<p>La Communauté de Communes du Vallespir déploie une offre touristique et de vie sur le territoire tournée vers les richesses naturelles locales. Dans ce cadre, la rénovation imminente (2024) des infrastructures du chalet de l'Albère (sur la commune de l'Albère) permettrait d'accueillir sereinement le public visé, notamment grâce à l'accès aux sanitaires via une rampe à aménager. Le site pourrait être mis en réseau avec les sentiers de la RNN de Prats-de-Mollo-La-Preste et le sentier en projet à Céret.</p>								
<p>Le projet d'aménagement du parcours découverte accessible à tous consiste sur ce site en la réalisation de :</p>								
<ul style="list-style-type: none"> - Choix pour le tracé (identique à l'aménagement précédent ou à modifier) - Construction du contenu découverte autour, par exemple, de l'écologie et de la gestion forestière spécifique à cette forêt, de l'histoire du site et du massif, des arbres singuliers rencontrés sur le parcours - Travaux d'aplanissement, stabilisation et décaissement le cas échéant - Installation des supports du parcours et de la signalétique - Communication sur l'existence du site accessible aux PMR via les offices et médias idoines. 								
Modalités de réalisation								
<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de positionnement des parties prenantes, à initier par le Pays Pyrénées Méditerranée - Visite de terrain avec l'ONF - Réunion de cadrage et approfondissement sur les opérations à effectuer et les modalités d'entretien futur - Réalisation des investissements, surveillance de l'état du sentier et entretien régulier 								
Conditions de réussite présupposées								
<ul style="list-style-type: none"> • Implication des collectivités concernées, de l'ONF et des gestionnaires du chalet de l'Albère • Disponibilité et accès à des subventions • Surveillance et entretien effectifs 								

	<p>Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée</p> <ul style="list-style-type: none"> • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions » • Avenir Montagne
	<p>Cadre stratégique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience
	<p>SLDF - Thématique régionale traitée : loisirs et tourisme en forêt</p>
	<p>Budget - Financement (à titre indicatif)</p>
	<p>Animation incluse dans la démarche CFTT Investissements : A définir</p>
	<p>Cofinanceurs potentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Département (site à portée départementale, qualité de vie et handicap, sensibilisation à la Nature) - Région Occitanie (site d'intérêt régional, qualité de vie) - FNADT Massif des Pyrénées (Sensibilisation et valorisation des espaces naturels pyrénéens)
	<p>Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue de la réunion de positionnement et visite de terrain • Réalisation effective
	<p>Version de la fiche</p>
	V1

CARACTERISATION ET PROMOTION D'ITINERAIRES DECARBONÉS "ROUTES & SENTIERS DES PATRIMOINES FORESTIERS"		N°34
Bénéficiaire(s) direct(s)	Habitant·es Touristes	
1 2 3 4		← Niveau de priorité
MOA	MOE	Partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • OTIs • EPCI • Communes 		<ul style="list-style-type: none"> • PPM • PAHT-VCTT • IML • Département • Generalitat de Catalunya
Période	<input type="checkbox"/> 2024 <input checked="" type="checkbox"/> 2025 <input checked="" type="checkbox"/> 2026	
Récurrence	Ø	
Description	<p>Depuis quelques années les acteurs publics et associatifs agissent massivement pour la transition vers les mobilités douces (décarbonées) au quotidien ainsi que pour le développement du « tourisme lent ».</p> <p>Aujourd’hui deux itinéraires vélo du territoire bénéficient d’une renommée : l’Euro Vélo 8 et la boucle catalane Pirenexus – en plus de certains tronçons fonctionnels utilisés pour les déplacements pendulaires.</p> <p>Le Pays Pyrénées Méditerranée et ses partenaires sont mobilisés sur un Schéma directeur cyclable et sur le développement des itinéraires touristiques (Pirenexus, circuits Gravel).</p> <p>Les très nombreux sentiers de randonnée, sont promus par les Communautés de communes-OTI, le Département, et surtout les applications numériques indépendantes dédiées (très plébiscitées), le FFRandonnée et la transmission interpersonnelle locale. Ils font l’objet de travaux pour la mise en cohérence de leur gestion et promotion.</p> <p>La mise en valeur de la spécificité de la suberaie et de l’industrie du liège, et plus largement des forêts du Pays Pyrénées Méditerranée, au sein des itinéraires vélo et marche doit être considérée comme un facteur d’attractivité pour ses pratiques par les usagers locaux ou de passage.</p> <p>Les massifs visés par cette action sont ceux où la suberaie est représentée et bien visible : Bas Vallespir, Albères et Côte vermeille, Aspres. Le Haut Vallespir est aussi ciblé, plutôt sur la valorisation de la diversité forestière (singulière à l’échelle pyrénéenne).</p> <p>En particulier la commune de Maureillas-las-Illas apparaît comme centrale pour le développement de ces projets puisque son histoire est intimement liée à celle du liège et sa localisation stratégique au sein de la suberaie, au contact de la Catalogne Sud. Aussi, son musée du liège outre l’exposition permanente, met en avant des expositions artistiques variées de façon temporaire. Les points d’intérêts sont notamment trouvés sur le site internet de la commune mais aussi via le RETECORK (réseau international des territoires producteurs de liège).</p> <p>La finalité de l’action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co-construire les récits subéricoles ou forestiers basés sur les patrimoines (historiques, naturels, culturels, artistiques, industriels) - Aménager les itinéraires existants (mise en place panneaux d’interprétation, fenêtre sur paysages, œuvres ; intégration de déviations/crochets d’intérêt), mettre en avant les aménagements et récit dans les supports de présentation des itinéraires et données géolocalisées. - Créer de nouveaux itinéraires dédiés si cela est opportun. <p>Certains projets pourront faire l’objet d’une coopération transfrontalière avec la Catalogne Sud, au vu du caractère transfrontalier des itinéraires et du nombre de pratiquants en provenance de cette région.</p>	

	L'intégration de certains arbres remarquables pourra être envisagée en fonction de la compatibilité avec les enjeux de conservation identifiés.
	Modalités de réalisation
	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de veille : nombreux exemples de réussite et échecs sur des projets similaires • Organisation d'une première réunion état des lieux (itinéraires existants, projets en cours, points d'intérêts à valoriser, priorités d'action des partenaires) avec les partenaires concernés • Choix d'un ou plusieurs projets phares, cadrage, réalisation • Promotion via les médias/plateformes/applications générales et spécifiques existantes pour plus d'efficacité
	Conditions de réussite présupposées
	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des partenaires • Financements trouvés pour la réalisation des aménagements et la promotion/communication sur les itinéraires • Promotion ubiquiste (notamment sur les applications mobiles les plus utilisées)
	Liens avec d'autres actions/démarches du Pays Pyrénées Méditerranée
	<ul style="list-style-type: none"> • CFT Actions 2024-2026 : action n°210 • Avenir Montagne • A VELO 2 • Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) : action 3.3.6/ PCAET • LEADER 2023-2027 « Démonstrateur de transitions, Accélérateur de transitions »
	Cadre stratégique
	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie territoriale – CRTE : Défi « Forêt-Bois » • Programme Régional Forêt Bois Occitanie 2019-2029 • Contrat Stratégique de Filière Bois 2023-2026 / Contrat de filière bois Régional 2023-2026 • Stratégie Nationale Biodiversité 2030 • Stratégie Nationale Bas Carbone • Loi Climat et Résilience
	SLDF - Thématique régionale traitée : loisirs et tourisme en forêt
	Budget - Financement (à titre indicatif)
	Animation incluse dans la CFT
	Aménagement : à définir selon les projets menés
	Suivi-Evaluation (Modalités & Indicateurs)
	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation effective des réunions et échanges avec les partenaires concernés • Nombre d'itinéraires créés/améliorés/visibilisés • Investissement en € réalisés
	Version de la fiche
	V1